



Service de  
la sécurité  
incendie

En service **VIE...**  
pour la



**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013**

**ET REDDITION DE COMPTES  
SUR L'AN 3 DU SCHÉMA  
DE COUVERTURE DE RISQUES  
EN SÉCURITÉ INCENDIE**

**JUIN 2014**



**RECHERCHE ET MISE EN PAGE**

Isabelle Fournier, agente d'administration

**DONNÉES STATISTIQUES**

Patricia Lemelin, agente d'administration

**COORDINATION**

Nathalie Labrecque, adjointe au directeur

**PHOTOS**

Centre d'images St-Jean

© Photos : Stéphane Groleau

Collaboration spil.ca et ses photographes :

Nickolas Diotte

Serge Gaumond

Guillaume Grenier

René Leclerc

Jean-Luc Lemieux

Guy Morel

Paul-André Noël



# Table des matières

MOT DU DIRECTEUR.....	4
MISSION ET VISION DU SERVICE.....	6
ORGANIGRAMME OFFICIEL.....	7
PLAN D’AFFAIRES.....	8
COÛT DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE.....	9
TERRITOIRE DESSERVI.....	10
CASERNES PRINCIPALES.....	11
CASERNE SATELLITE.....	12
FUTURE CASERNE DE PINTENDRE.....	13
VISITE GUIDÉE DE LA NOUVELLE CASERNE 6.....	14
DIVISION DES OPÉRATIONS.....	16
PERSONNEL DE L’ÉTAT-MAJOR - DIVISION DES OPÉRATIONS.....	17
ASSERMENTATION ET REMISE D’INSIGNES.....	21
NOS POMPIERS DANS LE FEU DE L’ACTION.....	22
COMMENTAIRES DE NOS CITOYENS ET CITOYENNES.....	24
COMPILATION DE DONNÉES STATISTIQUES – INTERVENTIONS INCENDIE.....	26
COMPILATION DE DONNÉES STATISTIQUES - PREMIERS RÉPONDANTS MÉDICAUX.....	30
FORMATION.....	32
DIVISION DE LA PRÉVENTION.....	34
SÉCURITÉ CIVILE.....	38
DIVISION DU SOUTIEN À L’ORGANISATION.....	41
SERVICE D’AUMÔNERIE.....	44
IMPLICATION SOCIALE.....	45
NOS PARTENAIRES.....	50
ANNEXE A – REDDITION DE COMPTES AN 3.....	51

## Mot du directeur



Monsieur le maire,  
Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,

Avec l'année 2013, se termine l'An 3 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie. C'est avec plaisir que nous vous présentons notre rapport d'activités et reddition de comptes pour cette année.

À travers les faits saillants, nous devons retenir trois situations particulières qui ont eu un impact significatif pour les membres de notre direction.

En début d'année nous avons procédé, avec la collaboration de la Direction des ressources humaines, à un processus qui a mené à l'embauche de 24 pompiers temporaires. Ces nouveaux pompiers, requis pour faire face à des départs, à des mouvements de personnel et à la mise en service de la caserne 6, ont vécu une période de formation et d'induction de plus d'un mois avant leur entrée en service qui a eu lieu en juin.

À compter de juillet, nous avons vécu des conséquences de la tragédie de Lac-Mégantic. En effet, pendant 74 jours, le déversement de pétrole dans la rivière Chaudière nous a privés de cette source d'approvisionnement en eau. Cette situation d'exception nous a permis de valider notre état de préparation en sécurité civile. Elle a aussi mis en évidence le savoir-faire et la détermination du personnel municipal impliqué dans cette gestion de crise.

Le 24 novembre, nous avons mis en service la caserne 6 du secteur de Breakeyville, réalisant du même coup une autre étape importante vers l'uniformisation de nos services sur le territoire de la Ville de Lévis. Cette mise en service a nécessité d'importants efforts au sein de notre direction et une collaboration soutenue de plusieurs autres directions de l'organisation municipale.

Vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport, les membres de notre direction ont été impliqués encore une fois en 2013 dans une multitude d'activités opérationnelles et communautaires.

Au chapitre des interventions, la variation par rapport à 2012 est de moins de 2%. Certains codes d'activités, par exemple « Vérification » et « Assistance » seront éclatés et redéfinis afin d'avoir une idée plus juste de la nature de ces appels et d'en effectuer un suivi mieux adapté.

Les membres de notre Division de la prévention ont consacré beaucoup d'efforts en 2013 à la planification du Programme périodique d'inspection des risques moyens, élevés et très élevés dont la mise en œuvre a débuté en janvier 2014. Le déploiement d'un tel programme demandant beaucoup de rigueur, une planification adéquate était essentielle.

Outre la gestion de la crise de l'eau potable mentionnée précédemment, plusieurs gestes ont été posés en sécurité civile. Pensons notamment à l'adoption d'une politique en sécurité civile, à la diffusion de la planification stratégique et au suivi des recommandations découlant du rapport du vérificateur général sur le sujet. Avec toujours en tête le même objectif, soit celui d'être prêts à faire face à un sinistre appréhendé ou réel.

L'année 2014 s'annonce mouvementée. L'adoption et l'entrée en vigueur du Règlement concernant la prévention des incendies, les préparatifs pour la construction de la caserne 5 du secteur de Pintendre, le réaménagement du quartier-général et le déploiement du Programme d'inspection périodique des risques nous proposent déjà des défis marquants.

Dans une direction en développement comme c'est le cas de la nôtre, peu de choses sont possibles sans la réelle implication des gens qui la composent. Merci, donc, à toutes les personnes qui œuvrent au sein de notre organisation pour leur loyauté, leur engagement et leur détermination. Merci également à nos collègues des autres directions pour leur appui.

En terminant, merci à tous les membres du conseil de la Ville pour la confiance qu'ils nous accordent.

Bonne lecture !



Yves Després, directeur  
Direction du service de la sécurité incendie

## Mission et vision du service

### Notre mission

Le Service de la sécurité incendie est chargé de la lutte contre les incendies ainsi que des sauvetages lors de ces sinistres.

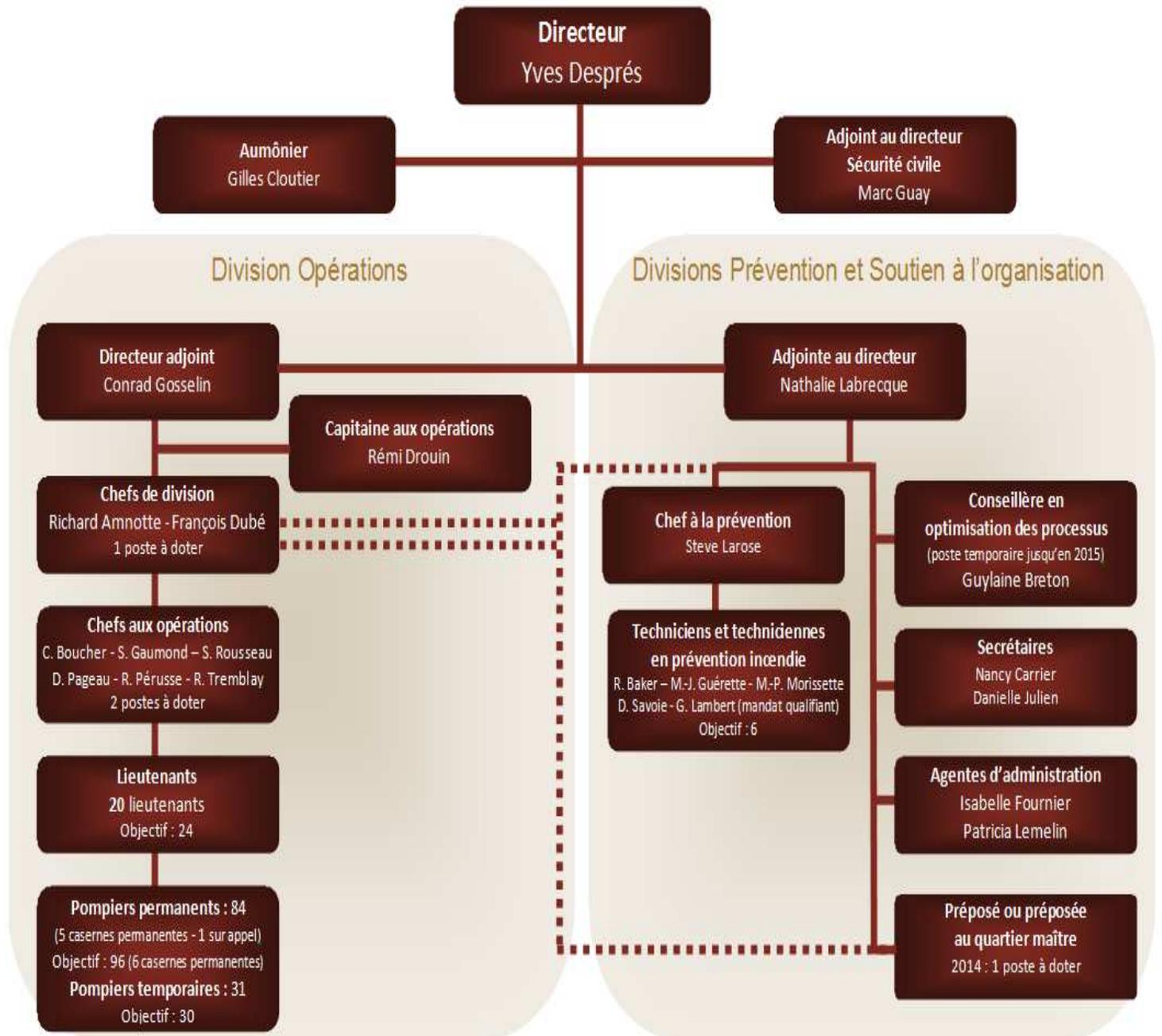
De plus il est chargé, avec les autres services concernés, de la lutte contre les autres sinistres, du secours aux victimes d'accidents à titre de premiers répondants au sens de la Loi sur les services pré-hospitaliers d'urgence (L.R.Q., chapitre S-6.2), du secours des personnes sinistrées et de leur évacuation d'urgence.



### Notre vision

Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie.

# Organigramme officiel



# Plan d'affaires

Depuis 2011, le plan d'affaires guide les actions des gestionnaires du Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis.

Ce plan d'affaires, dont la pierre angulaire est évidemment la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, comporte six axes d'intervention qui représentent nos plus importants enjeux.

## **Axe A – Amélioration de la performance organisationnelle**

- ✓ Pour mieux faire les choses
- ✓ Pour se donner les moyens de répondre à nos obligations
- ✓ Pour valoriser le service à la population

## **Axe B – Prévention et combat des incendies**

- ✓ Pour livrer le schéma
- ✓ Pour mieux encadrer le mandat de premier répondant
- ✓ Pour déterminer le niveau de service associé aux autres risques

## **Axe C – Sécurité civile**

- ✓ Pour se donner les moyens d'assumer cette responsabilité
- ✓ Pour être prêts à faire face à un accident industriel majeur ou à un sinistre naturel d'envergure

## **Axe D – Santé et sécurité au travail**

- ✓ Pour implanter une culture de santé et sécurité au travail à tous les niveaux hiérarchiques
- ✓ Pour assurer le contrôle du milieu de travail
- ✓ Pour favoriser le développement de comportements sains et sécuritaires

## **Axe E – Formation**

- ✓ Pour assurer le maintien des compétences de notre personnel
- ✓ Pour disposer de ressources qui soient en mesure de répondre adéquatement aux exigences du service
- ✓ Pour assurer une relève à l'interne

## **Axe F – Communications internes et relations de travail**

- ✓ Pour communiquer régulièrement et activement avec nos troupes
- ✓ Pour maintenir la paix sociale avec le syndicat

## Coût du Service de la sécurité incendie<sup>1</sup>

### Dépenses effectuées par le Service de la sécurité incendie

Masse salariale	11 742 336 \$	
Autres dépenses	<u>483 497 \$</u>	12 225 833 \$

### Dépenses effectuées par le Service de la sécurité incendie en matière de sécurité civile

138 626 \$

### Dépenses d'autres directions imputées au Service de la sécurité incendie (pour services rendus)

Informatique	146 637 \$	
Approvisionnements	153 703 \$	
Assurances	87 915 \$	
Formation incendie	98 068 \$	
Administration générale	730 179 \$	
Gestion des immeubles	187 240 \$	
Immeubles administratifs	157 121 \$	
Casernes	112 890 \$	
Mécanique	<u>587 712 \$</u>	2 261 465 \$

### Amortissement des immobilisations

2 157 722 \$

### Services rendus (revenus générés par le Service de la sécurité incendie)

(394 019) \$

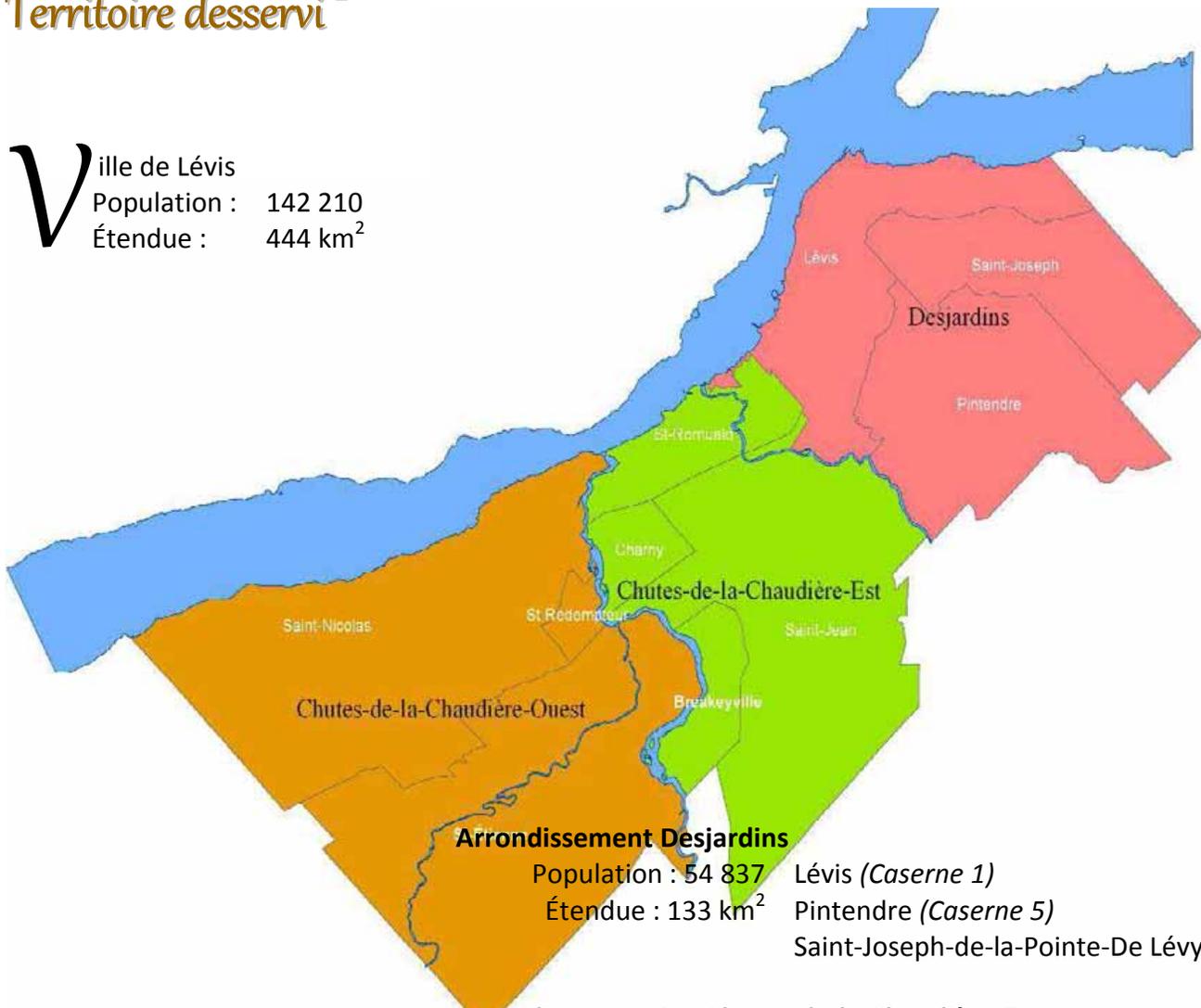
### Coût du Service de la sécurité incendie

**16 389 627 \$**

<sup>1</sup> Source : Rapport financier 2013 non consolidé – Coût des services municipaux et autres documents internes produits par le Service de la trésorerie

## Territoire desservi<sup>2</sup>

**V**ille de Lévis  
Population : 142 210  
Étendue : 444 km<sup>2</sup>



### **Arrondissement Desjardins**

Population : 54 837

Étendue : 133 km<sup>2</sup>

Lévis (*Caserne 1*)

Pintendre (*Caserne 5*)

Saint-Joseph-de-la-Pointe-De Lévy

### **Arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Est**

Population : 46 457

Étendue : 120 km<sup>2</sup>

Saint-Romuald (*Caserne 2*)

Charny

Sainte-Hélène-de-Breakeyville (*Caserne 6*)

Saint-Jean-Chrysostome

### **Arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Ouest**

Population : 40 916

Étendue : 191 km<sup>2</sup>

Saint-Nicolas (*Caserne 3*)

Saint-Rédempteur

Saint-Étienne-de-Lauzon (*Caserne 4*)

<sup>2</sup> Décret 1293-2013, 11 décembre 2013

## Casernes principales

### **Caserne 1 Lévis - Arrondissement Desjardins**

Située au 6900, boulevard de la Rive-Sud à Lévis, cette caserne est occupée en permanence par six pompiers. Le Service de police loge à la même adresse.



### **Caserne 2 Saint-Romuald - Arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Est**

La caserne 2, située au 2060, 3<sup>e</sup> Rue à Saint-Romuald héberge, en plus de six pompiers par quart de travail, une partie de l'État-major et du personnel de soutien.



### **Caserne 3 Saint-Nicolas - Arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Ouest**

Six pompiers par quart de travail sont en service à la caserne 3. Cette caserne est située au 451, rue Claude-Jutra à Saint-Nicolas.



### **Caserne 4 Saint-Étienne Arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Ouest**

La caserne 4 est située au 1, Place Chamberland à Saint-Étienne-de-Lauzon. Cette caserne loge quatre pompiers par quart de travail.



## **Caserne 6 Breakeyville** **Arrondissement Les Chutes-de-la-Chaudière-Est**

La caserne 6 est située au 7, avenue Saint-Augustin à Breakeyville. Cette caserne loge quatre pompiers par quart de travail.

La caserne de Breakeyville a été ouverte officiellement le 24 novembre 2013 à 7 heures. Elle couvre en première ligne le secteur de Breakeyville, une partie du secteur de Charny et le sud du secteur de Saint-Jean-Chrysostome.



## **Caserne satellite**

### **Caserne 5 Pintendre** **Arrondissement Desjardins**

344, 10<sup>e</sup> Avenue à Pintendre

Une caserne satellite est toujours en fonction dans le quartier de Pintendre. Lors d'appels dans ce secteur, des pompiers en congé sont rappelés pour intervenir avec les véhicules stationnés dans ce bâtiment. Ces derniers s'ajoutent aux pompiers à temps complet qui sont déjà dépêchés sur les lieux. Une fois la nouvelle caserne de Pintendre mise en service, cette caserne satellite sera fermée.





## Visite guidée de la nouvelle caserne 6

Le 24 novembre à 7h, la nouvelle caserne de Breakeyville a officiellement été mise en service. Cette ouverture a été précédée de travaux de préparation importants. En effet, avant de mettre une nouvelle caserne en service, il faut redécouper le territoire, revoir les protocoles de répartition, redéployer les véhicules dans les casernes ainsi que meubler et équiper l'endroit de tous les équipements nécessaires à une bonne intervention. À ces préparatifs techniques, il faut aussi ajouter le processus entourant la nomination de nouveaux pompiers permanents et de nouveaux lieutenants, l'embauche de pompiers temporaires et le réaménagement des équipes de travail.

Il va sans dire que les préparatifs en vue de l'ouverture de cette nouvelle caserne ont mobilisé la direction tout au long de l'année.

La caserne de Breakeyville est le premier bâtiment construit par la Ville de Lévis (ou par une de ses ex-villes) pour accueillir des pompiers à temps plein. Les autres bâtiments qui existaient sur le territoire avaient été construits pour accueillir des pompiers à temps partiel et ont fait l'objet de rénovations pour les adapter aux besoins de pompiers à temps plein.

Nous sommes particulièrement fiers de ce nouveau bâtiment et avons cru opportun de vous en offrir une visite guidée.



Façade de la caserne



Arrière de la caserne





Cuisine



Vivair



Intérieur du garage



## Division des opérations

La Division des opérations est placée sous la responsabilité du directeur adjoint, Conrad Gosselin. Celui-ci est assisté des chefs de division Richard Amnotte, aux stratégie et tactiques, et François Dubé, à la logistique.

Les chefs aux opérations Claude Boucher, Stéphane Gaumont, Daniel Pageau et Réjean Pérusse se relaient sur leur peloton respectif, suivant l'horaire rotatif du personnel pompier. Ils supervisent les activités en caserne et dirigent les opérations en cas d'intervention, tout en s'assurant de la bonne connaissance des méthodes d'intervention de leurs pelotons. Ils sont aussi appelés à réaliser des mandats particuliers, en appui aux chefs de division.

Les chefs aux opérations Steve Rousseau et Roger Tremblay effectuent, quant à eux, le remplacement des congés de leurs collègues affectés à l'horaire rotatif, assurent le renfort au combat d'incendie, offrent leur appui aux chefs de division et sont affectés à des mandats particuliers.

Le capitaine aux opérations, Rémi Drouin, voit principalement à la coordination de la formation du personnel pompier et appuie les chefs de division et les chefs aux opérations lors d'interventions.

Au total, 27 personnes sont présentes en permanence dans les cinq casernes principales du territoire soit, un chef aux opérations, cinq lieutenants et 21 pompiers.



## Personnel de l'État-major - Division des opérations



Conrad Gosselin  
Directeur adjoint



François Dubé  
Chef de division  
Logistique



Richard Amnotte  
Chef de division  
Stratégie et Tactiques



Claude Boucher  
Chef aux opérations



Stéphane Gaumond  
Chef aux opérations



Daniel Pageau  
Chef aux opérations



Réjean Pérusse  
Chef aux opérations



Steve Rousseau  
Chef aux opérations



Roger Tremblay  
Chef aux opérations



Rémi Drouin  
Capitaine aux opérations

### Départ à la retraite de M. Pierre Martineau

M. Martineau a œuvré dans le domaine de l'incendie pendant 32 ans. Il a complété sa dernière journée de travail le 14 juin 2013. Il avait débuté sa carrière de pompier dans l'ex-ville de Saint-Nicolas en 1981.



### Nomination et remise de grades de M. Steve Rousseau

À la suite du départ à la retraite de M. Martineau, le lieutenant Steve Rousseau a été promu au titre de chef aux opérations. Il a débuté sa carrière comme pompier volontaire pour la Ville de Saint-Jean-Chysostome en 1992 et était lieutenant depuis 2002.



## 5 janvier 2013 – Déjeuner de la nouvelle année

Comme le veut maintenant la coutume, le directeur a reçu le personnel le premier samedi de janvier pour un petit déjeuner. M. Després a profité de cette occasion pour faire le bilan de l'année 2013 et annoncer les perspectives de l'année 2014.



## 27 mai 2013 – Lancement du programme sur les troubles envahissants du développement

Le Service de la sécurité incendie a élaboré, en collaboration avec plusieurs partenaires, un guide d'intervention d'urgence pour interagir avec des Lévisiens et des Lévisiennes demeurant à la maison et présentant une déficience physique, intellectuelle, motrice, sensorielle, organique ou des problèmes de santé mentale qui risquent de les ralentir en cas d'évacuation d'urgence.

Ce guide peut être consulté rapidement par les pompiers : des pictogrammes, des photos et des phrases types, faciles à comprendre et adaptés à la clientèle, viennent ainsi pallier à la difficulté de communiquer efficacement avec ces personnes et favorise du même coup l'efficacité des évacuations.

Plusieurs services de la province et même des États-Unis ont manifesté leur intention d'implanter un tel programme dans leur ville.



Du Service de la sécurité incendie de Lévis : M. Yves Després, directeur, M. Rémi Drouin, capitaine aux opérations, M. André Gaumond, pompier; M. Robert Maranda, conseiller municipal et président de la Commission consultative Personnes vivant avec un handicap et Ville; du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Chaudière-Appalaches : Mme Marie-Claude Ruel, spécialiste en activités cliniques, et Mme Barbra Tremblay, directrice des services de réadaptation.

## Juillet 2013 – Soutien à Lac-Mégantic

À la suite de la terrible tragédie de Lac-Mégantic, le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis s'est impliqué pour apporter soutien et répit aux nombreux intervenants des corps de pompiers déjà en place depuis plusieurs jours. Une unité de secours, une équipe de quatre pompiers, un lieutenant, un capitaine et un chef aux opérations ont été déployés sur les lieux de la tragédie.



## Nos pompiers et pompières font de la prévention

Les pompiers et pompières du service effectuent annuellement des visites de prévention incendie dans les résidences de Lévis. Dans le cadre de ces visites, ils s'assurent de la présence et du bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et des avertisseurs de monoxyde de carbone. En 2013, ils ont effectué 6 682 visites sur le territoire de la ville de Lévis. Dans 43% des résidences visitées, les avertisseurs de fumée étaient non-conformes ou il n'y en avait tout simplement pas. Des recommandations ont été adressées aux propriétaires afin qu'ils rendent leurs installations conformes, afin d'assurer la sécurité des occupants et occupantes.

## Assermentation et remise d'insignes

Lors d'une cérémonie tenue le 6 juin 2013, deux pompières, 44 pompiers et un technicien en prévention incendie ont prêté serment d'allégeance et d'office devant la mairesse, Mme Danielle Roy Marinelli, et le directeur du service, M. Yves Després. Plus de 150 personnes ont assisté à cet événement. Parmi les 47 personnes assermentées se trouvaient les recrues embauchées en mai 2013, en raison de l'ouverture de la caserne de Breakeyville.\*



M. Joël Beauchemin  
M. Stephan Beaumont  
M. Julien Bédard  
M. Serge Bégin  
Mme Anaïs Blais  
Mme Milaine Bouchard  
M. Albert Désy  
M. Nicolas Émond  
M. Claude Fecteau  
M. Steve Fillion  
M. Marc Fortin  
M. Jean-Sébastien Guillet  
M. Charles Hayes-Dupras  
M. Pierre-Luc Huot  
M. Guylain Lambert  
M. Jasmin Larivière

M. Andrew McDonald-Lagacé  
M. Jonathan Mathieu  
M. Mathieu Nadeau  
M. Éric Paquet  
M. François Parent  
M. Alain St-Hilaire  
M. André Vincent  
M. Dave Lessard  
M. Jean-Sébastien Sauvé  
M. Anthony Roussel  
M. Jean-Daniel Langlais  
M. Dave Dumont  
M. Dave St-Laurent  
M. Guillaume Leclerc  
M. Julien Aubé  
M. Pier-Alexandre Savard

M. Tommy Lavoie  
M. Jonathan Lafaille  
M. Benoît Gagnon  
M. Alexandre Gagnon-Morin  
M. Alexandre Dumas  
M. Frédéric Robin-Filion  
M. Guillaume Grégoire-Laflamme  
M. Maximilien Roux-Côté  
M. Pier-Olivier Plourde  
M. Nathan Légaré  
M. Karim Dumas  
M. Jean-Philippe Pépin  
M. Alexandre Guérard  
M. Maxime Brochu



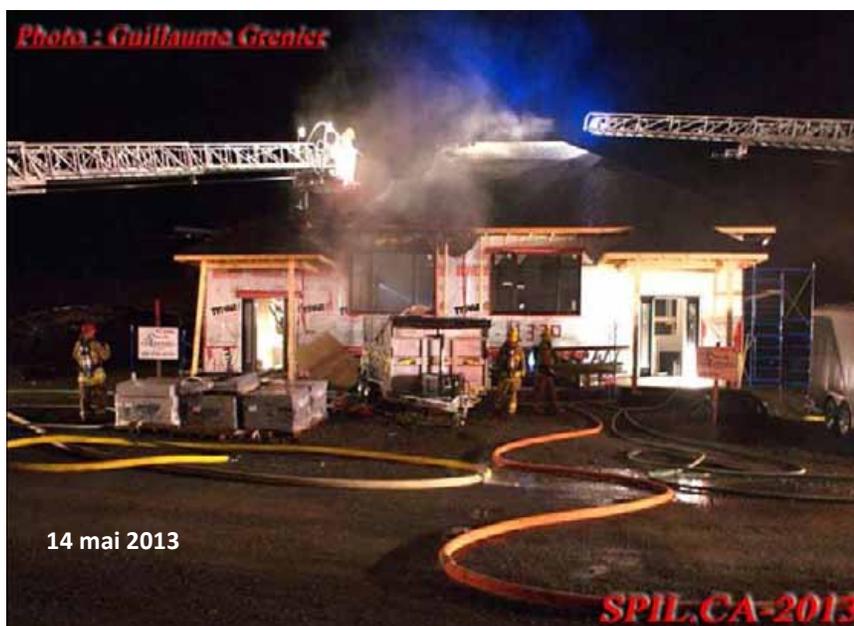
\* Source : Communiqué émis par la Ville de Lévis le 27 juin 2013

## Nos pompiers dans le feu de l'action

**Photo : Nickolas Diotte**



**Photo : Guillaume Grenier**





## Commentaires de nos citoyens et citoyennes

À la suite d'une intervention, les personnes sinistrées sont invitées à remplir une évaluation d'intervention. Ce sondage couvre deux volets de l'intervention : le volet technique et le volet humain. Nous partageons avec vous le résultat de ces sondages pour l'année 2013.

VOLET HUMAIN	% Très satisfait	% Satisfait	% Moyennement satisfait	% Insatisfait	% Très insatisfait	% Sans opinion n/a	Oui	Non	Pas répondu	Total
Pendant l'intervention, l'interaction entre vous et l'officier a été faite avec tact et courtoisie.	93	5	1						1	100
Pendant l'intervention, les pompiers étaient courtois.	92	5							3	100
Pendant l'intervention, vous avez reçu des réponses satisfaisantes à toutes vos questions.	86	8	3						3	100
Après l'intervention, l'officier vous a expliqué les opérations effectuées.	82	12	1						5	100
Après l'intervention, l'officier vous a conseillé sur les mesures à prendre pour rendre les lieux sécuritaires.	87	9	1						3	100
De façon générale, vous étiez satisfait du personnel impliqué lors de cette intervention.	91	5				1			3	100
Si l'aumônier du service d'incendie était présent sur les lieux, il était attentif à vos besoins.	24	4				48			24	100

VOLET TECHNIQUE	% Très satisfait	% Satisfait	% Moyennement satisfait	% Insatisfait	% Très insatisfait	% Sans opinion n/a	Oui	Non	Pas répondu	Total
Le service vous a pris en charge dans un délai raisonnable (arrivée sur les lieux du sinistre, évacuation des lieux, etc.)	76	9	1	1		8			5	100
Pendant l'intervention et selon vous, toutes les vérifications nécessaires ont été effectuées.	81	12				4			3	100
Après l'intervention, les gros débris étaient évacués.	35	4	7		3	42			9	100
Après l'intervention, les lieux étaient sécuritaires.	66	15	4			9			6	100
Des bâches de protection ont été déposées sur vos biens.	20	3	3		3	53			18	100
Votre degré de satisfaction par rapport à l'intervention.	73	9	1	1					16	100
Les pompiers ont fait une deuxième visite de vérification (oui-non)							28	59	13	100
Les pompiers ont dû quitter pour une autre intervention (oui-non)							7	84	9	100

Si la cause d'un incendie n'est pas évidente pour l'officier responsable de l'intervention, une recherche des causes et des circonstances de l'incendie est alors effectuée par la Division de la prévention. Nous avons également sondé les citoyens et citoyennes à l'égard de ce service.

Volet recherche de causes et circonstances de l'incendie	% Très satisfait	% Satisfait	% Moyennement satisfait	% Insatisfait	% Très insatisfait	% Sans opinion n/a	Oui	Non	Pas répondu	Total
Après l'intervention, un technicien ou une technicienne en prévention incendie s'est présenté (e) chez-vous pour effectuer une enquête incendie :							23	57	20	100
- a fait preuve de courtoisie envers vous.	22	3				3			72	100
- vous a informé des raisons de sa présence.	22	3				3			72	100
- vous a informé de la cause la plus probable de l'incendie.	19	4		1		4			72	100
- vous a fait des recommandations sur les moyens à prendre pour éviter un incendie similaire.	12	5		3		7			73	100

«Merci, excellent service, c'est rassurant !»

- Commentaire d'un citoyen -

«Le chef pompier et les pompiers ont été très courtois et professionnels. Leur calme m'a rassurée.»

- Commentaire d'une citoyenne -

«Toute l'équipe a travaillé méticuleusement pour minimiser les dégâts.»

- Commentaire d'un citoyen -

« ... Il est évident que sans l'intervention de vos deux pompiers, qui n'étaient pourtant pas en service, nous ne serions pas tous là aujourd'hui, moi et ma famille.

... nous leur devons notre vie !

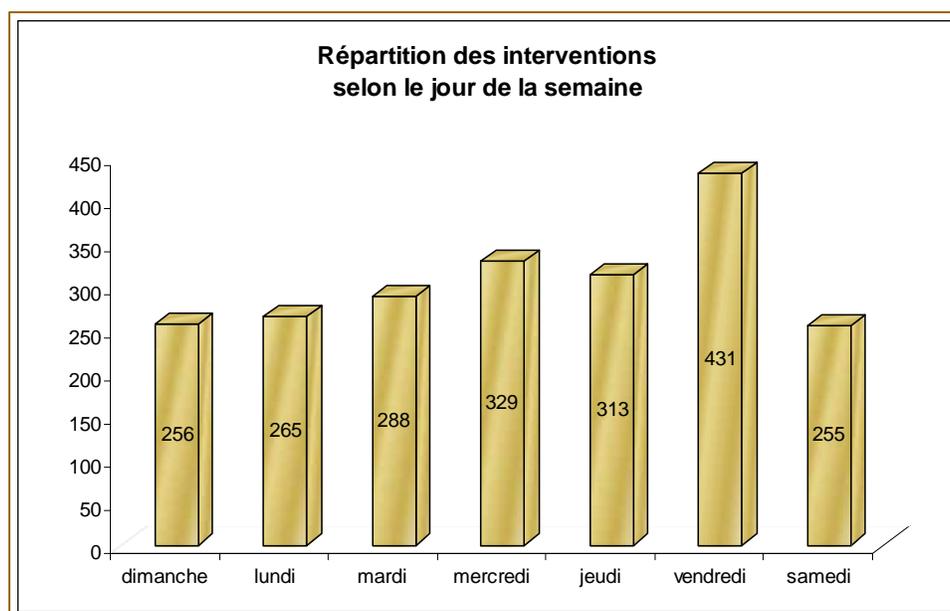
Merci beaucoup aussi à toute l'équipe de pompiers qui a été réconfortante ... même si les événements étaient tristes ... Nous avons eu plein de mots d'encouragement de plusieurs d'entre eux.

C'est très simple, mais en même temps vraiment apprécié...»

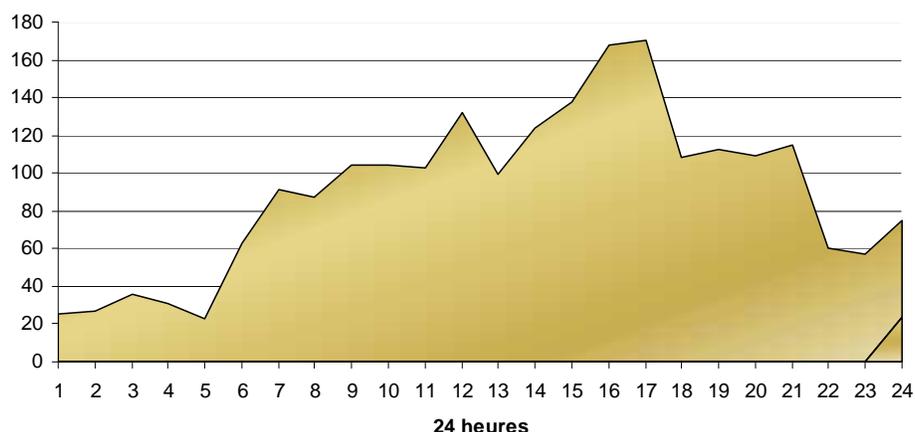
- Commentaire d'un citoyen -

## Compilation de données statistiques – Interventions incendie

Répartition des interventions incendie par quartier	
Lévis	769
Pintendre	60
Saint-Joseph-de-La Pointe-De Lévy	30
Saint-Jean-Chrysostome	182
Saint-Romuald	291
Charny	157
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	65
Saint-Nicolas	381
Saint-Étienne-de-Lauzon	112
Saint-Rédempteur	75
<b>Autres :</b>	<b>15</b>
- Assistance Saint-Lambert-de-Lauzon (2)	
- Assistance Beaumont (2)	
- Assistance Lac-Mégantic (4)	
- Assistance Saint-Appolinaire (1)	
- Assistance Québec (6)	
<b>Total des interventions</b>	<b>2 137</b>



### Répartition des interventions selon l'heure de la journée



### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR TYPE

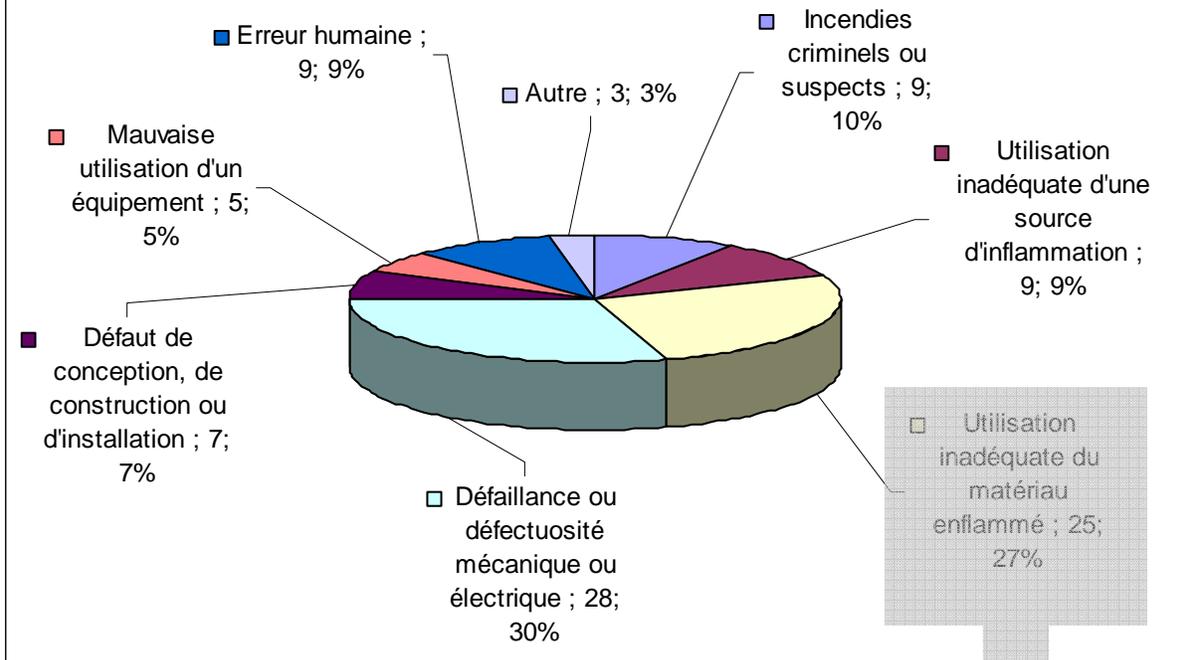
TYPES D'INTERVENTIONS	2011	2012	2013
Alarmes commerciales	356	305	290
Alarmes résidentielles	353	352	330
Assistances	84	90	178
Demandes d'entraide mutuelle (autres villes) <sup>3</sup>	2	2	0
Détections (odeurs, fumée)	100	131	214
Déversements et fuites	16	22	28
Effondrement	0	0	0
Feux de bâtiment	94	94	95
Feux de biens extérieurs	26	27	9
Feux de cheminée	29	19	26
Feux de conteneur	22	31	18
Feux de véhicule	38	33	32
Feux d'herbe et de débris	102	113	77
Feux électriques	1	4	8
Glissement de terrain	0	0	6
Accidents de la route <sup>4</sup>	552	506	458
Matières dangereuses	12	0	2
Mesures d'inondation	23	0	0
Mesures d'urgence	1	0	1
Prévention	6	0	0
Rapports annulés et erreurs	9	7	7
Sauvetages	36	24	6
Tempête	0	0	0
Vérifications	488	416	352
<b>Total de l'année</b>	<b>2 350</b>	<b>2 176</b>	<b>2 137</b>

La variation 2013-2012 est de - 1.79%

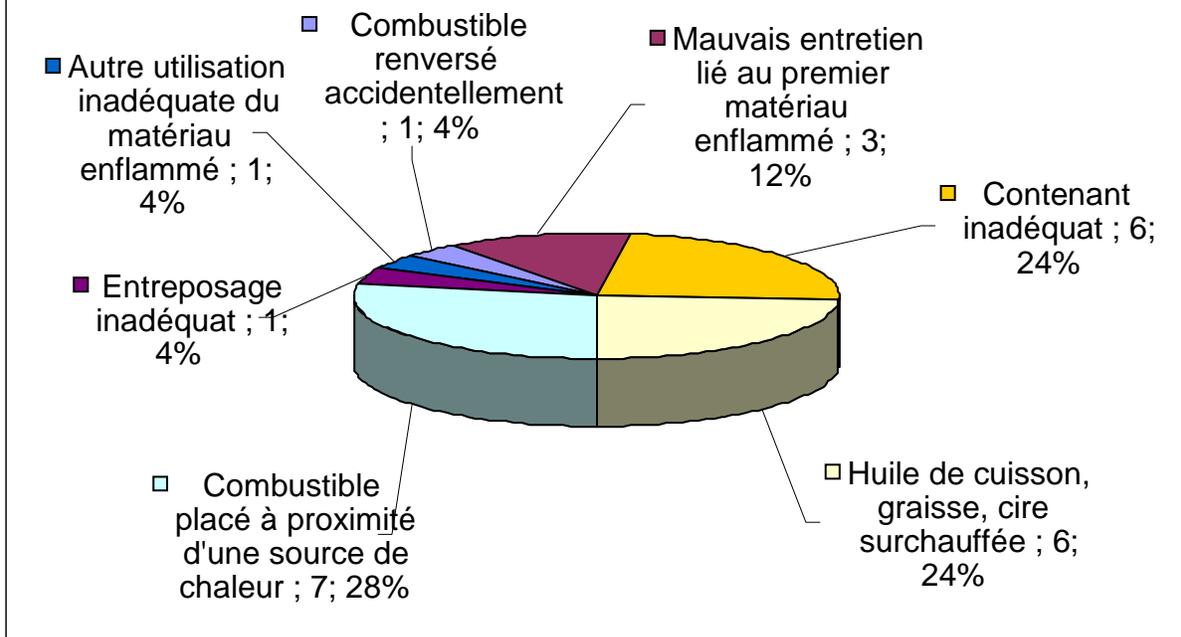
<sup>3</sup> Les quatre autres interventions effectuées ailleurs qu'à Lévis ont été codifiées dans des types différents.

<sup>4</sup> Une partie de ces interventions est également compilée sous la rubrique des appels de premiers répondants.

### Causes probables d'incendie pour les 95 incendies de bâtiments - 2013



### Causes probables d'incendie lors d'utilisation inadéquate du matériau enflammé pour les 25 incendies de bâtiments - 2013



## PERTES MATÉRIELLES

	2011	2012	2013
Évaluation des bâtiments sinistrés	152 251 800 \$	164 063 600 \$	137 588 500 \$
Montant des pertes	2 149 600 \$	5 752 050 \$	1 989 060 \$
Valeur préservée	150 102 200 \$	158 154 750 \$	135 599 440 \$
Pertes matérielles en contenu et biens extérieurs	1 806 980 \$	6 832 530 \$	1 657 480 \$

## PERTES HUMAINES

	2011	2012	2013
Blessures (incluant les malaises)	20	12	8
Décès	0	0	0

«Ils ont pris soin de mes animaux aussi ! Super.»

- Commentaire d'un citoyen -

«Il s'agissait d'une pratique le tout s'est très bien déroulé. Nous avons de bons pompiers. Félicitations !»

- Commentaire d'un citoyen -

« Enceinte avec un bébé, nous avons été gardés au chaud dans le camion incendie lors de l'intervention Bravo ! »

- Commentaire d'une citoyenne -

## Compilation de données statistiques - Premiers répondants médicaux

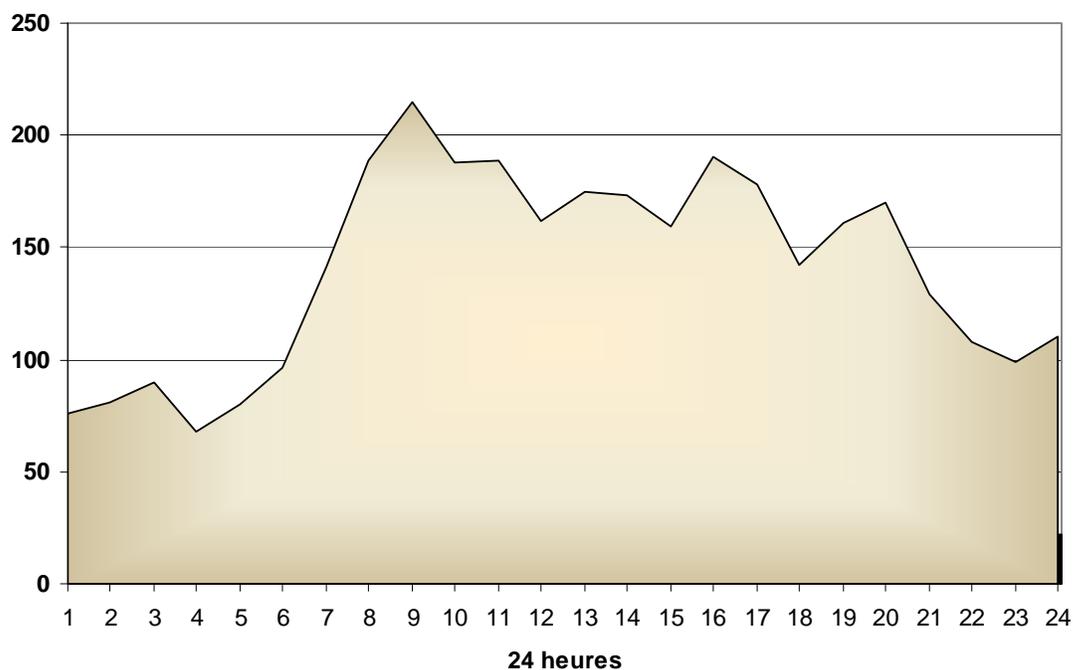
En plus de leur mandat en sécurité incendie, tous les pompiers et pompières du service interviennent à titre de premiers répondants médicaux.

Les premiers répondants médicaux sont encodés sur tous les appels de santé classés urgents par l'Agence de la santé et des services sociaux, nécessitant l'intervention des ambulanciers; ils sont généralement sur les lieux avant l'arrivée de ces derniers. En 2013, ils ont répondu à 3 305 appels de ce type.

Lors d'une intervention le 18 novembre 2013, les pompiers sont intervenus pour assister les techniciens ambulanciers à la naissance de la petite Aria, fille de Mme Marceau et de M. Bélanger.



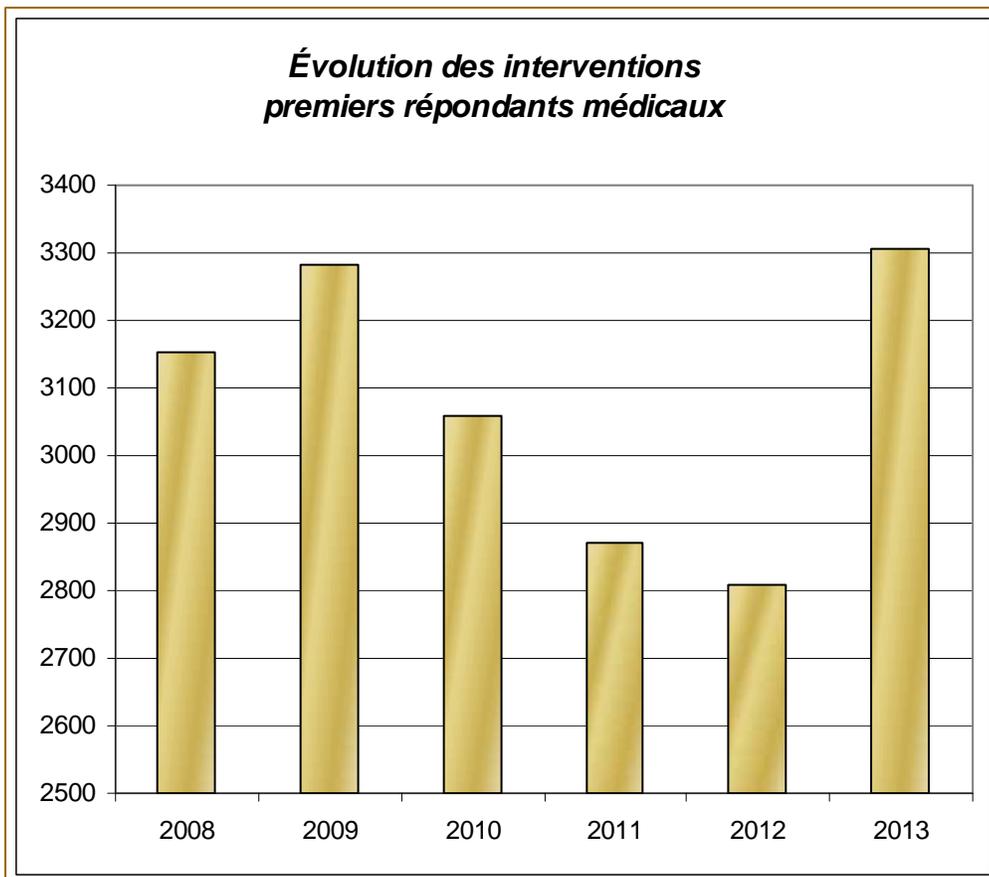
**Répartition des appels premiers répondants  
selon l'heure de la journée**



### PREMIERS RÉPONDANTS MÉDICAUX 2013 - PAR CASERNE

Lévis	Saint-Romuald	Saint-Nicolas	Saint-Étienne-de-Lauzon	Saint-Hélène-de-Breakeyville
1632	643	771	207	52 (Pour un mois d'opération)

### Évolution des interventions premiers répondants médicaux



**Notez bien :** nous observons une augmentation du nombre d'interventions de premiers répondants médicaux, en raison d'une modification dans le mode d'encodage en mars 2013. Les appels sont répartis plus rapidement, mais sont plus nombreux à être annulés car la répartition est effectuée avant la fin de l'analyse de l'appel. Ce mode de répartition est néanmoins avantageux, dans la mesure où les premiers répondants arrivent beaucoup plus rapidement sur les appels fondés.

## Formation

Pour le Service de la sécurité incendie, la formation continue du personnel pompier est un enjeu de taille. Cet élément est d'ailleurs inscrit au plan d'affaires 2011-2015 comme un axe d'intervention stratégique.

En 2013, les pompiers ont consacré plusieurs milliers d'heures à la formation et à l'entraînement en caserne.

Les formateurs proviennent pour la majorité du service lui-même. À la suite d'un processus de sélection encadré par la Direction des ressources humaines, certains membres du service se sont qualifiés comme formateurs internes et peuvent ainsi transmettre des connaissances à leurs collègues.

En 2013, les thèmes abordés sont les suivants :

<b>HEURES DE FORMATION DISPENSÉES AU PERSONNEL POMPIER EN 2013</b>	
<b>TITRE DE LA FORMATION</b>	<b>NOMBRE D'HEURES</b>
Entrée par effraction	218.00
Conduite d'un véhicule d'urgence	123.00
Familiarisation des véhicules	6.00
Gaz naturel liquéfié	348.00
SST (sensibilisation à une culture en santé et sécurité au travail)	303.00
Mise à jour des connaissances en prévention	309.00
Véhicule 200	56.00
RIC 2 (Sauvetage d'un pompier en situation de détresse)	937.50
Programme secours adapté DI	249.00
Intégration des recrues	2 963.25
Programme de secours adapté TED	252.00
Sauvetage riverain	16.00
Phénomènes thermiques	478.00
Ultramar pipeline	3.00
CFMU entraînement parcours	177.00
Désincarcération	155.50
Wagon-école CN911	306.00
Positionnement des véhicules (10-04)	163.50
Intégration des nouveaux lieutenants	8.00
Formateurs internes – l'art d'animer	32.00
Premiers répondants	1 083.00
<b>Total des heures de formation dispensées</b>	<b>8 186.75</b>

D'autres formations ont aussi été reçues par les membres du personnel de soutien, les chefs aux opérations, les chefs de division et le personnel de la Division prévention. Ces formations ont notamment été offertes dans le cadre du plan de formation corporative présenté par la Direction des ressources humaines. Certains pompiers et membres de l'État-major ont poursuivi, en 2013, des formations menant à l'obtention d'un certificat universitaire en gestion des opérations d'urgence en sécurité incendie. Soucieuse de préparer la relève, la direction encourage d'ailleurs le développement de nouvelles compétences chez ses membres.

### Exercices d'intervention à grand déploiement

Chaque équipe du Service de la sécurité incendie a pu effectuer un exercice d'intervention dans un bâtiment de grande hauteur (BGH). Ce bâtiment était vacant pour des rénovations et les représentants de Desjardins ont accepté de le rendre gracieusement disponible pour un exercice à grand déploiement d'une durée totale de huit heures par équipe.

Cette pratique visait à augmenter le niveau de connaissance des pompiers et pompières en relation avec les BGH.

Les interventions de BGH demandent une connaissance technique très variée et exigent de la part du personnel d'intervention, la maîtrise de manœuvres particulières.



Bâtiment vacant de Desjardins - 59, avenue Bégin, Lévis

### Mai 2013 – Formation d'accueil de 24 pompiers temporaires

Les 24 recrues embauchées en vue de l'ouverture de la caserne de Breakeyville ont reçu une formation d'accueil (intégration) de cinq semaines.

Plusieurs thèmes ont été abordés pendant ces cinq semaines, tant du point de vue administratif qu'opérationnel. L'organisation de cette formation d'accueil a mobilisé le personnel de toutes les divisions.



## Division de la prévention



Steve Larose  
Chef à la prévention

En 2013, la Division de la prévention a poursuivi sa lancée de 2012 dans la mise en œuvre du plan d'affaires du service par la réalisation de mandats reliés au Schéma de couverture des risques en sécurité incendie.



L'équipe des techniciens et techniciennes à la prévention des incendies - **Gauche à droite** – Guylain Lambert, Robert Baker, Marie-Pier Morissette, Marie-Josée Guérette, Daniel Savoie

### Programme sur l'évaluation et l'analyse des incidents 2013

Basés sur les données de l'année 2013, les résultats des causes probables d'incendie ont permis de recenser 95 incendies de bâtiments.

Les feux de cuisson, les cendres chaudes déposées dans un contenant inadéquat comme un bac roulant à déchets et les mégots de cigarettes déposés dans des cendriers non-conformes sont toujours trois causes d'incendie récurrentes.

De ces résultats, des actions concrètes de sensibilisation du public ont été mises en place afin de réduire l'occurrence de ces types d'incendies.

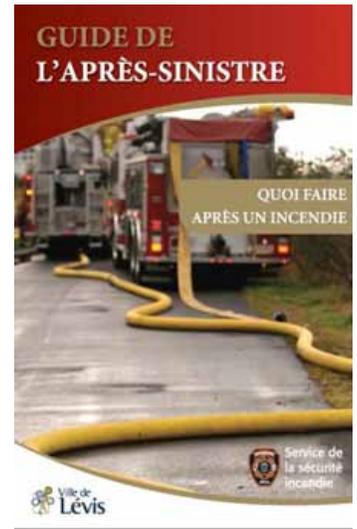
À cet effet, un carton publicitaire a été distribué dans les résidences lors des quelque 7 000 visites de prévention effectuées sur le territoire au cours de l'année.



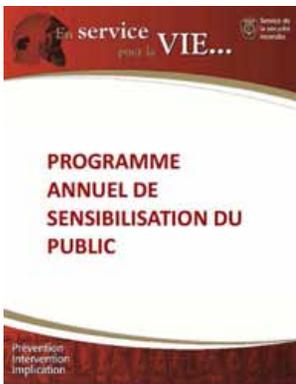
## Guide de l'après-sinistre *Quoi faire après un incendie*

Les Lévisiennes et Lévisiens victimes d'incendie peuvent dorénavant se référer à un guide de l'après-sinistre pour connaître toutes les étapes à franchir lors d'un incendie. En effet, le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis a édité, de concert avec la Direction des communications, le guide *Quoi faire après un incendie* qui trace un portrait complet de toutes les informations à connaître en cas d'incendie.

Laissé systématiquement par le personnel du Service de la sécurité incendie à toutes personnes sinistrées d'un incendie de bâtiment, *Quoi faire après un sinistre* est également disponible au [www.ville.levis.qc.ca](http://www.ville.levis.qc.ca), sous la section Une ville au service de la population, rubrique Sécurité incendie.



## Programme de sensibilisation du public



Ce programme déjà existant s'est vu bonifié tant dans sa structure que dans sa planification. Il comporte maintenant six volets qui s'étalent sur toute l'année :

1. Formation, conférences et exercices d'incendie dans les résidences pour personnes âgées;
2. Exercices d'incendie et conférences dans les bâtiments de l'Office municipal d'habitation de Lévis;
3. Visites de dépanneurs et commerces vendant des pièces pyrotechniques pour consommateurs;
4. Ateliers de prévention dans les parcs municipaux;
5. Exercices d'incendie et ateliers de prévention dans les garderies; et
6. Exercices d'incendie dans les écoles.



## Salon Mamans et Familles

Les 3, 4 et 5 mai 2013, s'est tenu aux Galeries Chagnon le premier salon Mamans et Familles. Sur invitation de la direction du centre commercial, la Division de la prévention a monté un kiosque de prévention des incendies. Plusieurs autres kiosques de différents organismes en lien avec le thème de ce salon étaient également sur place. Petits et grands ont pu profiter de judicieux conseils de la part des techniciens et techniciennes en prévention incendie.



### Chronique de prévention à V télé

Tout au long de l'année 2013, le chef à la prévention, Steve Larose, a participé à six chroniques axées sur la sécurité incendie à l'émission **Trucs et cie** à l'antenne de V télé, animée par Josée Turmel et Alain Dumas. Les thèmes abordés ont été entre autres le chauffage au bois, la sécurité durant la période des Fêtes, l'utilisation des extincteurs portatifs à la maison et les feux d'artifice familiaux.



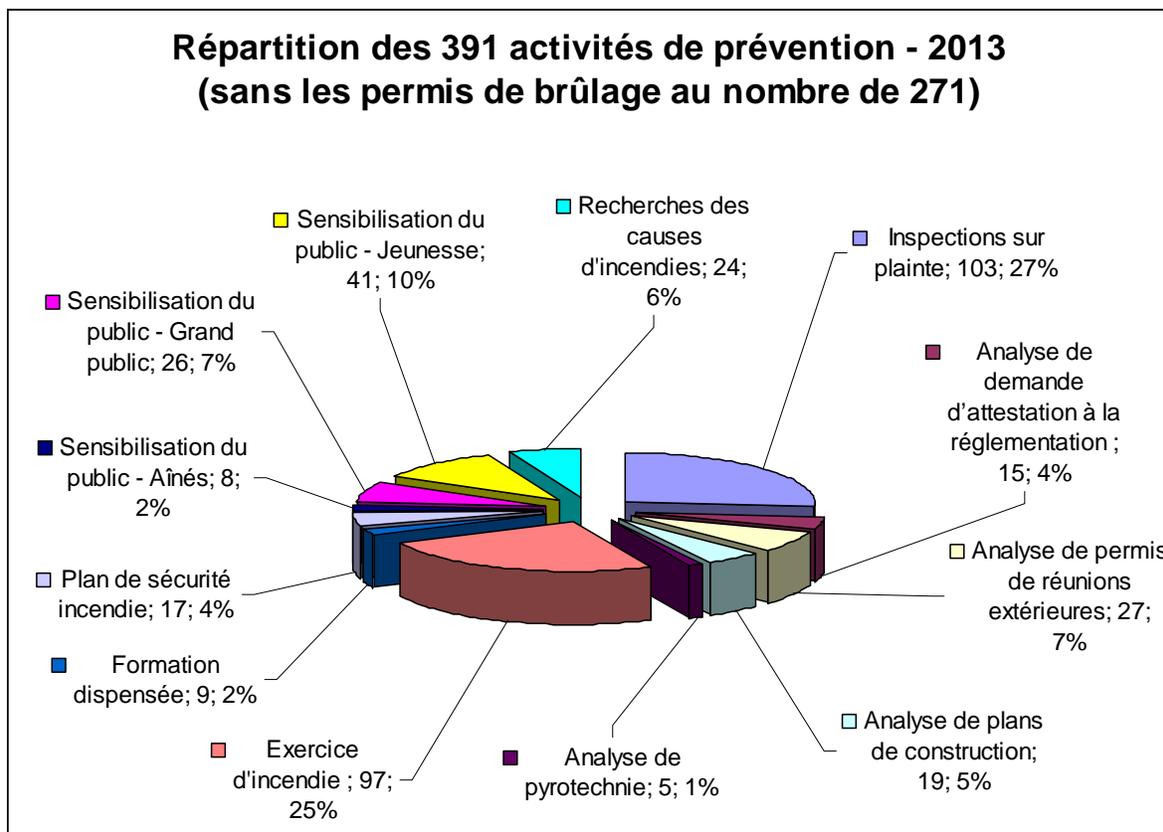
### Localisation des bâtiments agricoles

Les 165 bâtiments agricoles établis sur le territoire de la ville de Lévis ont été cartographiés en 2013. De plus, chaque site comportant un réservoir de propane a été marqué comme lieu d'intérêt. Le tout, afin de mieux préparer une éventuelle intervention des pompiers et des pompières sur ces sites où des risques spécifiques d'incendies sont présents.



## Activités de prévention 2013

L'année 2014 marquera le début de l'application du Programme d'inspection périodique des risques moyens, élevés et très élevés. Ce programme, élaboré en 2013, vise l'inspection de bâtiments répondant à certains critères de risques, pour s'assurer de leur conformité à la réglementation en vigueur, visant ainsi la sécurité des occupants et de la protection des bâtiments contre l'incendie. Quelque 500 bâtiments seront inspectés annuellement par les techniciens et techniciennes en prévention incendie.



## Sécurité civile



Marc Guay  
Adjoint au directeur  
Sécurité civile

Le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis est responsable de la planification en sécurité civile pour le territoire.

### Mandat

Placé sous la responsabilité de l'adjoint au directeur, M. Marc Guay, le volet sécurité civile est en place pour que la population ainsi que les différents intervenants et intervenantes des services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en cas de sinistre.



Ce logo s'inspire d'un emblème international qui symbolise l'état d'équilibre par son triangle bleu au cœur d'une surface orangée représentant l'état d'alerte. Il évoque la mission de la Sécurité civile, qui est d'intervenir de manière calme et efficace en situation d'urgence et de rétablir l'harmonie dans les milieux touchés par des sinistres.

### Responsabilités

Les responsabilités de l'adjoint au directeur à la sécurité civile sont de fournir le soutien nécessaire dans la coordination des intervenants et intervenantes en gestion de sinistre et d'encourager l'émergence d'une culture liée à la sécurité civile.

### Planification et organisation

Au début mai 2013, la Ville adoptait sa toute nouvelle *Politique municipale de sécurité civile* sous le thème « La sécurité civile, une responsabilité partagée à Lévis ».

Cette politique favorise l'émergence d'un sentiment de sécurité et d'engagement collectif dans la communauté de tous les partenaires concernés : les citoyennes et citoyens, la municipalité et le gouvernement. Elle précise les différents champs d'action privilégiés pour bien encadrer l'ensemble de la démarche en sécurité civile sur l'ensemble du territoire de la ville de Lévis.

Principaux éléments ciblés dans la mise en œuvre de la politique :

- Organisation municipale de sécurité civile;
- Planification stratégique en sécurité civile et documents afférents;
- Programme de formation et d'exercices;
- Responsabilité des citoyennes et citoyens;
- Partenariat;
- Communications.



## Activités de formation et de préparation

Les intervenantes et intervenants doivent demeurer performants et bien rodés pour assurer une réponse efficace à tout sinistre appréhendé ou réel. Les activités suivantes, réalisées en cours d'année, avaient pour but de maintenir le niveau de performance requis.

- Formation spécifique en sécurité civile :
  - Introduction la sécurité civile;
  - Gestion au Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU);
  - Séance d'information aux élus.
- Rencontres d'échanges avec les partenaires :
  - Journée des partenaires – Semaine de la sécurité civile;
  - Planification opérationnelle avec les partenaires (organismes privés et publics);
  - Participation à des comités de travail et tables de concertation.
- Rencontres de l'Organisation municipale de sécurité civile.



Formation "Centre de décision - CCMU" – 21 mars 2013

## Activités et interventions en situation d'exception

### Mesures d'urgence

- Vents forts et refroidissement sévère;
- Pluies fortes et abondantes;
- Tempête de neige.

## Déversement d'hydrocarbures dans la rivière Chaudière

La gestion des conséquences suite à un sinistre majeur survenu à grande distance du territoire, est une situation d'exception à laquelle a dû faire face la Ville de Lévis suite aux événements survenus à Lac-Mégantic le 6 juillet 2013 et à la contamination aux hydrocarbures de la rivière Chaudière qui s'en est suivie.

Dès le lendemain, le 7 juillet 2013, après avoir reçu un avis l'obligeant à fermer la prise d'eau brute qui prend sa source dans la rivière Chaudière et qui alimente son usine de traitement des eaux (UTE) de Charny, la Ville de Lévis a dû trouver, en aussi peu de temps que 28 heures, une solution de rechange afin de maintenir la desserte en eau potable de cinq quartiers de la Ville (secteur ouest), soit un peu plus de 55 000 personnes ainsi que commerces et organismes publics (écoles, hôpital et installations municipales).

Le 20 septembre 2013, après 74 jours et 5 heures, la prise d'eau de l'UTE Charny était à nouveau en fonction. Un plan « B » devait cependant demeurer disponible au cas où il y aurait relargage de pétrole en provenance des berges et du fond de la rivière lors des crues printanières de 2014.



Station de pompage de Charny  
Eau brute en provenance de la rivière Beauvillage



Connexion au réseau UTE de St-Romuald  
Rue de la Concorde vers CH Paul-Gilbert  
(Pompage à l'aide d'un camion pompe incendie en début d'événement)

## Urgences mineures

- Bris de conduite d'eau
- Débordement côtier
- Éboulis rocheux (5)
- Érosion de berge
- Glissement de terrain

## Alertes météo et phénomènes climatiques

- Avertissements de neige et poudrière (2)
- Avis de grandes marées
- Chaleur accablante et risques de sécheresse (2)
- Ondes de tempête – Débordement côtier (2)
- Pluies fortes et vents violents (2)
- Prévision de vents forts
- Redoux hivernal (2)
- Refroidissement éolien (2)

## Division du soutien à l'organisation



Nathalie Labrecque  
Adjointe au directeur  
Prévention et soutien à l'organisation

Placée sous la responsabilité de l'adjointe au directeur, Nathalie Labrecque, laquelle chapeaute également la Division de la prévention, la Division du soutien à l'organisation a comme mandats :

- La gestion administrative et budgétaire et le financement des activités de la direction;
- Le développement et l'optimisation des processus d'affaires;
- L'intégrité des données;
- La reddition de comptes générale de la direction;
- Le soutien aux activités d'intervention, de prévention et de formation.

Cette division est composée de deux secrétaires de gestion, de deux agentes d'administration et d'une conseillère en optimisation des processus.

Afin de maintenir le roulement des opérations administratives lors de vacances ou d'absences prolongées, tout le personnel de soutien traite hebdomadairement et à tour de rôle les feuilles de temps des pompiers et pompières, cadres, professionnels et cols blancs de la direction.

De même, les agentes d'administration Isabelle Fournier et Patricia Lemelin veillent à tour de rôle au traitement des demandes de congés et au suivi de l'horaire de travail des pompiers et pompières en collaboration avec les chefs aux opérations. Elles traitent également les demandes d'équipements dans les casernes.

De façon plus particulière, Patricia Lemelin est affectée aux tâches reliées aux opérations. Elle effectue notamment le suivi des rapports d'intervention et des rapports de premiers répondants, la compilation des données statistiques d'interventions et procède à la transmission des rapports au ministère de la Sécurité publique. Elle assure également le suivi de la gestion des risques sur le territoire, des demandes d'accès à l'information ainsi que la compilation des visites de prévention résidentielle. Madame Lemelin agit comme secrétaire du Comité de sécurité publique.

Isabelle Fournier est davantage affectée au volet administratif et logistique de la direction. Elle prépare les rapports administratifs concernant les absences à long terme et les suivis de banques de congés, effectue la mise à jour des données du personnel et produit les listes afférentes, prépare les requêtes de travail acheminées aux différents services de la Ville, assure le soutien à la logistique en lien avec les inventaires, prépare les commandes et assure le suivi des factures. Elle traite également les dossiers annuels récurrents (formulaires de vacances, uniformes, rapport annuel) et apporte son appui pour la préparation des cérémonies officielles. Madame Fournier agit à titre de secrétaire du Comité paritaire en santé et sécurité au travail.



**Gauche à droite :** Danielle Julien, secrétaire de gestion, Isabelle Fournier et Patricia Lemelin, agentes d'administration, Nancy Carrier, secrétaire de gestion

Danielle Julien travaille en étroite collaboration avec les membres de la direction et plus particulièrement avec le directeur et le directeur adjoint du service. Elle effectue la préparation et le suivi des formulaires de prise de décision (FPD), prépare et transmet les directives ainsi que les communiqués du service, voit au cheminement des billets médicaux avec la Direction des ressources humaines et prépare les comptes rendus de différentes réunions. Elle apporte également un soutien au personnel pompier en ce qui regarde la programmation des téléavertisseurs. Elle est responsable de la gestion documentaire du service.

Nancy Carrier accueille les citoyennes et les citoyens venant consulter les membres de la Division prévention. Elle effectue la mise en page et la correction de divers documents en lien avec la sécurité civile. Elle assure le suivi administratif des dossiers de formation : préparation et transmission des formulaires d'autorisation à la Direction des ressources humaines; préparation des horaires de formation et des horaires des formateurs internes; préparation des avis d'absences; procède aux inscriptions des données à l'horaire de travail et au calendrier public; tient à jour le registre des présences; recueille les commentaires; et effectue la mise en page et la correction des documents utilisés aux fins de la formation.

## Optimisation des processus



L'année 2013 a permis de bien ancrer notre façon de faire; d'améliorer et d'implanter des processus administratifs qui englobent tout le personnel du service.

Les processus optimisés sont les suivants :

- Gestion des équipements;
- Gestion de la communication entre les équipes;
- Gestion des horaires de travail du personnel incendie et des chefs aux opérations;
- Optimisation de plusieurs formulaires papier en format électroniques, facilitant ainsi la communication entre les équipes et le service.

**Gestion des équipements** - Le processus de gestion des équipements englobe tous les équipements utilisés en caserne, lors d'interventions, lors de formation, ainsi que ceux utilisés pour le travail du personnel incendie. Un formulaire électronique a été créé permettant de saisir les bris et les réparations à effectuer et d'éliminer les tablettes de formulaires en trois copies. De plus, un registre de gestion des demandes a été mis en place afin de faire un suivi adéquat pour chaque requête, de garder le contrôle et de quantifier le délai de réponse. Ce nouveau processus permet d'améliorer notre efficacité, le suivi des demandes auprès du personnel incendie et des fournisseurs et de simplifier la gestion administrative.

**Gestion de la communication** - Le processus de gestion de la communication encadre la circulation de toutes les informations pertinentes aux opérations. Cet outil modifié a permis d'intégrer les nouveaux processus de gestion des équipements et de prise de commandes de produits en caserne. Il a facilité le travail des lieutenants en permettant une transition vers une gestion administrative électronique au niveau des formulaires et des registres. Ce nouvel outil a aussi contribué à améliorer la communication et la recherche d'information. De plus, chaque lieutenant contrôle les informations de son quart de travail et le point de chute demeure le courriel du service.

**Gestion des horaires de travail** - Le processus de gestion de l'horaire de travail réunit l'emploi du temps de tous les pompiers et pompières, des lieutenants et des chefs en incluant les avis d'absence, les formations ainsi que les vacances. Cet outil existant fut amélioré afin de permettre une meilleure planification des ressources, un suivi quotidien des journées de travail, une standardisation des tâches administratives et la disponibilité de données de gestion.

Tout au long de l'année, les processus déjà optimisés ont continué d'être améliorés par chaque membre de l'équipe du service. L'optimisation des processus est une démarche continuellement en changement et en évolution.

## Service d'aumônerie



Gilles Cloutier  
Aumônier

L'aumônier pourvoit aux besoins de tous les membres du service et de leurs familles, qu'ils soient ou non pratiquants ou de même religion, ou encore qu'ils aient ou non des croyances spirituelles.

Il a pour mandat d'appuyer la Direction du service de la sécurité incendie et d'accroître ainsi son efficacité en contribuant au moral et au bien-être spirituel des pompières et pompiers et de leurs familles, dans tous les aspects de leur vie. La relation entre l'aumônier et les membres du service peut être profonde, intense sur le plan spirituel et privilégiée. L'aumônier jouit d'une confiance toute particulière, car il exerce une autorité sans commandement.

Notre aumônier veille aux besoins spirituels des pompières et des pompiers en célébrant des cérémonies religieuses comme des liturgies, des mariages, des funérailles et des baptêmes. En outre, il peut offrir du soutien et des conseils et intervenir en situation de crise.

L'abbé Gilles Cloutier veut apporter un soutien aux pompières et aux pompiers qui vivent une situation particulière. Il est un homme compréhensif, accueillant, aidant et disponible. Les personnes sinistrées peuvent bénéficier de son aide puisqu'il est présent lors d'incendies majeurs.

### MESE ANNUELLE DES POMPIERS

La onzième édition de la messe annuelle des pompiers s'est tenue le 22 septembre 2013 à l'église de Saint-David-de-l'Auberivière.

Le célébrant, l'abbé Gilles Cloutier, a également procédé à la traditionnelle bénédiction des casques de pompiers.

Plusieurs dignitaires se sont déplacés pour venir assister à cet événement, de même que des représentants du conseil de la Ville, des écoles de pompiers de la région, ainsi que plusieurs services d'incendies des villes avoisinantes et de la province.



## Implication sociale

### 8 mai 2013 – Le Grand Mc Don

Les pompiers de Lévis ont offert de leur temps sur l'heure du dîner, le 8 mai, pour prêter main-forte au personnel des restaurants McDonald's de Charny et de Saint-Nicolas dans le cadre du 20<sup>e</sup> Grand McDon.



### 5 juin 2013 – Les pompiers au Tim Horton pour la Journée des camps

Les pompiers de la caserne 1 du secteur Lévis, ainsi que quelques autres pompiers sont venus en aide au personnel du Tim Horton du secteur Lauzon, afin d'appuyer la cause visant à amasser des fonds pour inscrire des jeunes à un camp d'été.



### 13 juin 2013 – Tournoi de golf des policiers et pompiers de Lévis

Le Tournoi de golf annuel des policiers et pompiers de Lévis a rassemblé 142 golfeuses et golfeurs qui ont recueilli la somme de 7 150 \$. Un montant de 2 400 \$ a été remis à la Fondation Pier-Yves Bouchard ([www.fondationpy.com](http://www.fondationpy.com)) venant en aide aux personnes victimes d'un traumatisme crânio-cérébral; la somme de 2 750 \$ a été remise à une famille lévisienne pour soulager leur jeune enfant atteint de la paralysie cérébrale et un montant de 2 000 \$ a été remis au Noël des pompiers, permettant à des enfants défavorisés de Lévis de participer au dépouillement de cadeaux de Noël.



### 8 juillet 2013 – Collecte de sang

Les pompiers et pompières de la caserne du quartier Saint-Nicolas ont accueilli 68 donateurs lors de la collecte annuelle du Service de la sécurité incendie. Un don de sang permet à lui seul de traiter quatre personnes. La collecte du 4 juillet a permis de traiter 272 personnes.



### 8 septembre 2013 – Cérémonie commémorative à Ottawa

Cinq membres du Service de la sécurité incendie se sont rendus à Ottawa pour représenter la Ville de Lévis lors de la dixième Cérémonie commémorative de la Fondation canadienne des pompiers morts en service à Ottawa.

Cette année, la cérémonie rendait hommage notamment à deux pompiers québécois. Depuis le tout premier décès enregistré en 1848, 1 167 pompiers canadiens sont décédés dans l'exercice de leurs fonctions.



## 25 septembre 2013 – Un bâtiment nommé en l’honneur d’un pompier de Lévis

Le 25 septembre 2013, la Ville de Lévis a inauguré la plaque commémorative soulignant le dévouement de Monsieur Jean-Marie Genest au service de la population lévisienne pendant 41 ans. Le bâtiment du 6900, boulevard de la Rive-Sud, abritant la caserne 1 et le poste de police, porte dorénavant le nom Édifice Jean-Marie-Genest.

Monsieur Jean-Marie Genest a été embauché comme policier-pompier à Lévis le 26 mai 1953. Il a successivement été constable, sergent et finalement capitaine du Service des incendies de la Ville de Lévis. Il a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> mai 1994 et est décédé le 5 décembre 2007 à la suite d’une maladie reliée à l’exposition à l’amiante dans le cadre de son métier de pompier.



## 5 octobre 2013 – Agir à grande échelle

Cette collecte de fonds est menée au profit de la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés. Une somme de 21 150\$ a été amassée. Elle sera destinée au développement de la recherche médicale et à l’achat d’équipements spécialisés pour les centres des grands brûlés du Québec. Un merci sincère aux organisateurs et à la population.



## 15 décembre 2013 – Le Noël des pompiers de Lévis

La 6<sup>e</sup> édition du Noël des pompiers de Lévis, se déroulant au Centre des congrès de Lévis, a permis à 127 enfants de rencontrer le Père Noël et de recevoir un présent. Plusieurs efforts ont été déployés afin que ces tout petits connaissent une journée dont ils se souviendront longtemps.



## Remise d'équipements usagés – Paraguay 2013

Organisé par le pompier Sylvain Fiset de la Ville de Québec, ce projet permet de donner une deuxième vie à nos équipements incendie qui ne rencontrent plus les normes de sécurité incendie du Canada.

Les équipements ont été livrés à Naranjal au Paraguay. Parmi les objets livrés nous retrouvons : des casques de pompier, des collecteurs, des coupe-boyaux, des haches de pompier, des inducteurs à mousse et des lances mousse.



## 24 octobre 2013 - Nos pompiers posent un geste d'entraide puissant

« L'automne dernier, l'équipe de production de l'émission On efface et on recommence, animée par Chantal Lacroix sur les ondes de Canal Vie, a présenté un projet à la Ville de Lévis afin de leur demander de prendre part à une sorte de «donner au suivant».

Le concept de l'émission est d'aider les propriétaires et leur famille à se reconstruire une « nouvelle » vie et de recommencer à zéro autour d'un projet de rénovation. Que ce soit par manque de temps, de ressources ou à la suite d'une grande épreuve, Chantal Lacroix débarque avec une armée de renovateurs pour transformer une demeure en maison de rêve !

Éloi Carrier-Bilodeau, lieutenant à la Ville de Lévis et ancien président de l'Association des pompiers de Lévis s'est senti tout de suite interpellé par le projet : « C'était pour nous une évidence d'embarquer dans ce projet. Cela fait partie de notre métier d'aider les gens ». C'est ainsi que le

24 octobre 2013, plus de 60 pompiers du Service de la sécurité incendie se sont donc mobilisés pour venir en aide à une jeune famille de Saint-Nicolas dont la mère, Jolyane Fortin, est gravement touchée par un cancer.

Pendant un mois, l'équipe de pompiers a travaillé bénévolement aux travaux de la maison : installation d'un nouveau revêtement extérieur, pose de planchers de bois franc et de céramique, électricité, plomberie, fabrication d'une terrasse, etc. Un groupe de 5 à 6 pompiers était toujours présent sur les lieux pour apporter leur aide. La réussite de ce projet est le fruit d'un travail d'équipe extraordinaire. Bénévoles, ouvriers, citoyens et citoyennes, tous travaillaient très fort vers un objectif commun, soit celui de réaliser le dernier rêve de Jolyane avant qu'elle devienne « une étoile ».

Lorsqu'on leur demande ce qui a été le plus difficile dans la réalisation du projet, c'est sans aucun doute le contexte de la maladie, qui a d'ailleurs pris le dessus sur la jeune femme le jour même du dévoilement final de la maison.

Pour nos collègues pompiers, il s'agit à la fois d'une belle expérience et d'une leçon de vie qui ne les laisseront pas indifférents. Impuissants devant cette situation, ils ont pu aider à leur façon en donnant généreusement de leur temps pour les travaux. Cela représentait un beau défi pour eux, car ils n'avaient jamais pris part à un projet d'une telle envergure.

Malgré la fin douloureuse, l'équipe de pompiers est très fière du résultat final. Non seulement en termes de réalisation matérielle de la maison, mais surtout heureuse de voir toute la collaboration qui régnait entre les partenaires et de leur volonté à apporter du bonheur.

Nous pouvons être bien fiers de nos collègues du Service de la sécurité incendie. Il s'agit d'un très beau geste d'humanité ! »<sup>5</sup>



<sup>5</sup> VILLE DE LÉVIS, [En ligne], [<http://imedia.ville.levis.qc.ca/French%20Jessica>], (Consulté le 9 avril 2014).

## Nos partenaires

La Direction du service de la sécurité incendie est heureuse de pouvoir compter sur des partenaires de longue date.

### ASSOCIATION DES POMPIERS DE LÉVIS (APL)

L'APL organise et participe activement à divers projets sociaux et communautaires pour la population. Plusieurs activités et réalisations figurent dans la section « implication sociale » de ce rapport.



### CLUB URGENGE RIVE-SUD LÉVIS

Le but de ce club est d'offrir bénévolement un soutien aux opérations sur les lieux d'un sinistre majeur : opérer l'unité de ravitaillement et approvisionner les pompiers et pompières en eau et en nourriture.



### SPIL.CA

Site non officiel du Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis, l'objectif du SPIL est de présenter les principaux événements qui se sont déroulés dans notre milieu, qu'il s'agisse d'interventions d'urgence, d'activités préventives ou encore communautaires. Nous vous invitons à découvrir leur site : [www.spil.ca](http://www.spil.ca)



*Votre support nous est précieux. Merci !*



Ville de Lévis

# Annexe A

## REDDITION DE COMPTES

AN 3

### SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE



JUIN 2014



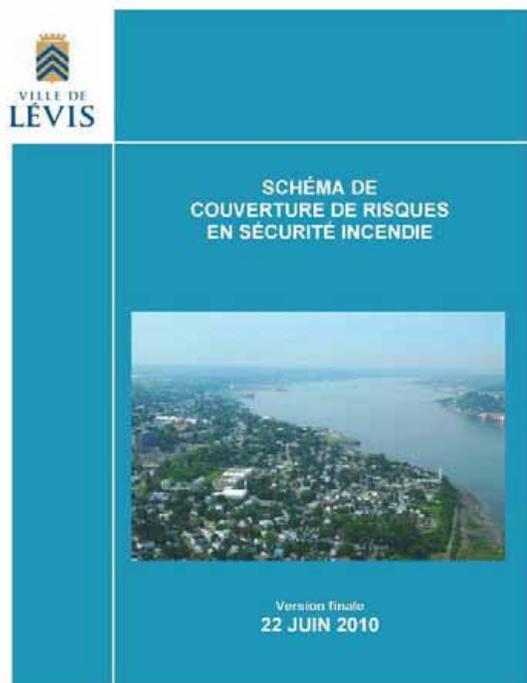
## Reddition de comptes – An 3

Le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Ville de Lévis est entré en vigueur le 23 décembre 2010. L'an 3 s'est donc terminé le 23 décembre 2013.

Le plan de mise en œuvre de ce Schéma s'ordonne autour de huit grands objectifs dont la réalisation s'échelonne sur une période de cinq ans. Tous les objectifs visent essentiellement le même but, à savoir **réduire de façon significative** les pertes attribuables à l'incendie et accroître l'efficacité des services reliés à la sécurité incendie.

Pour atteindre ces objectifs ultimes, plusieurs actions ont été programmées tant sur le plan de la prévention que de l'organisation même du Service de la sécurité incendie. En ce qui a trait à la prévention, plus de 50 % des actions du plan de mise en œuvre y sont rattachées. L'implantation de nouvelles casernes et l'embauche de pompières et pompiers constituent les plus importantes actions en matière d'organisation de notre service. Concrètement, la Ville de Lévis s'est engagée à construire deux nouvelles casernes, la première dans le secteur de Breakeyville – effectivement mise en service le 24 novembre 2013, et la seconde dans le secteur de Lévis/Pintendre, dont l'ouverture est prévue pour la fin de 2015.

De plus, l'embauche prévue au schéma portera l'effectif à 120 pompières et pompiers réguliers à temps complet, auxquels s'ajouteront quelques ressources supplémentaires au statut temporaire. En embauchant ces nouvelles ressources, nous aurons en service, en tout temps, une équipe de 30 pompières et pompiers dans les six casernes du territoire. Ce schéma, qui a nécessité un exercice de planification approfondi, et qui a été soumis à un processus de consultation publique, permet de mieux utiliser les ressources sur l'ensemble du territoire pour être en mesure de couvrir les risques présents. Cette démarche permet également de s'assurer que notre service travaille avec des équipements conformes aux normes de qualité et de performance généralement reconnues dans le métier.



**Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie**

NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DU SCHEMA	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 3 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES	% de réalisation An 3
<b>AXE B - PRÉVENTION ET COMBAT DES INCENDIES</b>						
<b>OBJECTIF B1 - METTRE EN ŒUVRE LE SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES</b>						
<a href="#">B1.1</a>	Constituer le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis.		2011	n/a	Terminé.	100%
<a href="#">B1.2a</a>	Maintenir le comité de santé et sécurité au travail.	En continu	2011	2015	Le comité est maintenu et se réunit régulièrement. Six rencontres ont été tenues en 2013.	100%
<a href="#">B1.2b</a>	Maintenir le comité de perfectionnement.	En continu	2011	2015	Le comité est maintenu et se réunit régulièrement. Quatre rencontres ont été tenues en 2013.	100%
<a href="#">B1.3</a>	Assurer le suivi du schéma afin que les actions prévues au PMO soient réalisées.	An 1	2011	2011	Des fiches d'avancement de projet sont maintenues à jour. Des rencontres ont régulièrement lieu entre les chargés de mandats et leurs supérieurs pour valider l'avancement des actions.	100%
<a href="#">B1.4</a>	Sensibiliser les divers intervenants lors de la planification d'urbanisme et lors de la révision du schéma d'aménagement, notamment, à l'égard de la localisation des risques d'incendie sur leur territoire respectif en vue de contrer les lacunes en intervention ou de retarder la progression de l'incendie pour certains bâtiments.	An 3	2013	2013	Depuis janvier 2012, le CID a été remplacé par la Table de développement durable (TDD) où toutes les directions de la Ville sont représentées. Le Service de la sécurité incendie est représenté par le chef à la prévention. Ce ne sont plus des réunions systématiques. Cependant, tout nouveau projet de construction à l'étape de projet préliminaire est soumis à cette table et est envoyé par la Direction du développement aux autres directions pour leurs commentaires. Le promoteur est alors avisé tôt des recommandations du Service de la sécurité incendie. Une attention particulière est apportée aux risques d'incendie particuliers où il pourrait y avoir des lacunes en intervention.	100%
<a href="#">B1.5</a>	Élaborer ou utiliser les indicateurs de performance (tels que ceux développés par le MSP) pour réaliser le suivi de la mise en œuvre du schéma et faire rapport au moins une fois par année au directeur du service.	An 2	2012	2012	Les indicateurs prescrits par le ministère sont utilisés depuis l'an 1.	100%
<a href="#">B1.6</a>	Élaborer annuellement un rapport d'activités, tel que requis à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie et le transmettre au MSP.	An 2	2012	2012	Un rapport d'activités est élaboré conformément à la Loi.	100%
<a href="#">B1.7</a>	Maintenir et bonifier le programme portant sur l'évaluation et l'analyse des incidents. (lire: <i>interventions-incendie</i> ).	An 1	2011	2011	Le Programme sur l'évaluation et l'analyse des incidents a été élaboré et mis en application pour l'année 2013. Les actions de sensibilisation en découlant tenaient compte des statistiques recensées pour l'année 2012.	100%
<a href="#">B1.8</a>	Continuer à réaliser les activités relatives à la recherche des causes et des circonstances des incendies.	En continu	2011	2015	Les recherches de causes et circonstances des incendies se sont poursuivies tout au long de 2013.	100%
<a href="#">B1.9</a>	Compléter le rapport d'intervention incendie (DSI 2003) après chacune des interventions et le transmettre au Ministère de la Sécurité publique (MSP) dans les délais prescrits.	En continu	2011	2015	Maintien du processus de révision et correction des rapports DSI et transmission systématique au MSP.	100%
<a href="#">B1.10</a>	Consigner dans un registre chacune des interventions, rédiger un rapport sur le sujet et le transmettre annuellement au conseil de la Ville de Lévis.	En continu	2011	2015	Ce registre est tenu à jour quotidiennement et fait l'objet d'une reddition de comptes dans le rapport d'activités de la Direction du service de la sécurité incendie.	100%
<a href="#">B1.11</a>	Utiliser le rapport d'analyse des incidents pour l'élaboration des activités de prévention et de sensibilisation du public et le cas échéant, faire des recommandations sur les modifications à apporter à la réglementation municipale.	An 2	2012	2012	Des mesures de sensibilisation du public ont été mises en application en lien avec le Programme sur l'évaluation et l'analyse des incidents 2013.	100%

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie

NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DU SCHEMA	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 3 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES	% de réalisation An 3
<a href="#">B1.12</a>	Revoir le règlement de construction applicable sur le territoire en s'inspirant du Chapitre 1 ( <i>Bâtiment</i> ) du Code de construction du Québec, et ce, particulièrement pour les établissements de soins tels un centre d'éducation, une résidence supervisée, une maison de convalescence ou un centre de réadaptation qui n'accepte pas plus de neuf personnes, lesquels sont exclus par l'article 3.3 du règlement d'application de la Loi sur le bâtiment.	An 3	2013	2013	La Direction de l'urbanisme et des arrondissements a revu le règlement sur la construction avec notre collaboration. Ce règlement est entré en vigueur le 13 juillet 2013 et il prévoit à la section III intitulée "Résidences ou établissements à vocation particulière" des dispositions de sécurité pour ce type de bâtiments.	100%
<a href="#">B1.13</a>	Uniformiser et appliquer la réglementation municipale, laquelle devra prévoir, notamment, l'installation obligatoire d'un avertisseur de fumée fonctionnel dans chaque résidence et la vérification des systèmes d'alarme par leur propriétaire.	An 2	2012	2012	Le Règlement RV-2012-12-13 concernant les avertisseurs de fumée et les systèmes d'alarme incendie est entré en vigueur le 26 décembre 2012. Le Règlement RV-xxxx-xx-xx concernant la prévention des incendies a été élaboré en 2013 et fera l'objet d'une adoption par le conseil de la Ville en 2014. Il uniformisera la réglementation incendie sur tout le territoire.	100%
<a href="#">B1.14</a>	Élaborer un programme de prévention et procéder à des inspections de bâtiments de façon à s'assurer de l'application de la réglementation municipale, avec la collaboration des ressources formées en cette matière, soit par des pompiers pour les risques faibles et moyens et une ressource qualifiée en prévention des incendies pour les risques élevés et très élevés.	An 3	2013	2014	Le Programme de visites de prévention dans les résidences s'est poursuivi durant tout l'été 2013 et le Programme d'inspection périodique des risques a été élaboré. Cette action est une répétition de l'action B1.15 qui vise à effectuer des visites de prévention résidentielles (par les pompiers) et à l'action B1.16 qui vise l'élaboration et l'application d'un programme sur l'inspection des risques moyens, élevés et très élevés.	100%
<a href="#">B1.15</a>	Maintenir et appliquer le programme sur la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée selon les fréquences déterminées au schéma et former les pompiers à cet effet.	En continu	2011	2015	Un total de 6912 visites préventives résidentielles ont été réalisées en 2013 sur un objectif de 6688.	103%
<a href="#">B1.16</a>	Élaborer et appliquer le programme sur l'inspection des risques élevés et très élevés selon les fréquences déterminées au schéma.	An 3	2013	2013	Le Programme d'inspection périodique des risques moyens, élevés et très élevés 2014-2024 a été élaboré selon les fréquences prévues au schéma. Son application a débuté le 13 janvier 2014.	100%
<a href="#">B1.16a)</a>	Dresser une liste des bâtiments agricoles, les localiser sur une carte et déterminer les casernes et le point d'eau les plus rapprochés et préciser la localisation du réservoir de propane, lorsque présent.	An 3	2013	2013	Dix-huit sites contiennent des réservoirs de propane. Tous ces sites ont été localisés sur des cartes individuelles. En collaboration avec le Service du génie, une cartographie informatique unifiée de tous ces sites sera faite au début 2014 à l'aide de la géomatique. Les citernes statiques du secteur St-Nicolas étaient déjà cartographiées. Les casernes et les poteaux incendie dans toute la ville sont également déjà cartographiés.	100%
<a href="#">B1.17</a>	Élaborer et appliquer un programme sur la rédaction de plans d'intervention pour les risques élevés et très élevés selon les fréquences déterminées au schéma en s'inspirant de la norme NFPA 1620.	En continu	2011	2015	En 2013, ce sont 110 plans d'intervention qui ont été préparés ou révisés sur les 160 requis. L'an dernier, nous avons réalisé 350 plans sur 160. Les deux années combinées représentent plus de 100% de réalisation mais en l'an 3 proprement dit, l'objectif n'est pas atteint.	69%
<a href="#">B1.18</a>	Élaborer et appliquer un programme visant à appliquer des activités de sensibilisation du public sur toute l'année.	An 1	2011	2011	Un programme de sensibilisation du public annuel structuré, étalé sur toute l'année, est en application.	100%
<a href="#">B1.19</a>	Informier régulièrement le SSI sur la mise à jour, par la Direction de l'urbanisme et des arrondissements des modifications apportées à la classification des risques présents sur leur territoire respectif.	En continu	2011	2015	Il existe toujours un mécanisme formel de modification de la classification des risques. Le Service d'urbanisme informe le 9-1-1 qui ajoute les adresses au système. Le 9-1-1 transmet la liste au Service incendie afin que la classification des nouvelles adresses intégrées à la RAO soit ajustée. De plus, à l'interne du Service incendie, il y a un processus formel de changement du niveau de risque d'un bâtiment suite à des observations sur le terrain tant au niveau de la division des opérations que de celle de la prévention.	100%
<a href="#">B1.20</a>	Embaucher 3 techniciens en prévention des incendies.	An 3	2011	2014	L'embauche du troisième technicien en prévention incendie initialement prévue pour 2012 a fait l'objet d'un report en l'an 3, approuvé par le ministre de la Sécurité publique. Une nouvelle demande de report a été faite au ministre en février 2014 pour une embauche au printemps 2014.	100%
<a href="#">B1.21</a>	Ajout de deux pompiers de garde à la caserne de Saint-Romuald, portant le nombre à six.	An 1	2011	2011	Terminé en 2011.	100%

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie

NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DU SCHÉMA	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 3 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES	% de réalisation An 3
<a href="#">B1.22</a>	Mettre en place, en s'inspirant de la norme NFPA 1500 et du guide de l'ÉNPQ, un programme uniformisé d'entraînement mensuel prévoyant la participation de tous les effectifs (permanents et temporaires).	An 2	2012	2012	Nous avons initié une démarche pour la préparation d'un plan triennal d'entraînement et de formation qui comporte les volets suivants: 1) base pompier; 2) spécialités; 3) santé et sécurité au travail; 4) premiers répondants; 5) maintien des compétences des officiers. La non-dotation du poste de chef de division à la formation entraîne des retards dans les dossiers de planification de la formation.	50%
<a href="#">B1.23</a>	Respecter le règlement provincial sur la formation des officiers et des pompiers selon les tâches qu'ils sont en mesure d'accomplir.	En continu	2011	2015	Tous les officiers et pompiers du service respectent le Règlement provincial sur la formation.	100%
<a href="#">B1.24</a>	Évaluation constante des procédures afin que les ressources humaines et matérielles soient mobilisées en tenant compte notamment de la catégorie de risques et des particularités du territoire en s'inspirant du <i>Guide des opérations</i> .	En continu	2011	2015	En fonction des constatations ponctuelles, la catégorisation des immeubles est ajustée à la RAO pour correspondre aux objectifs de protection fixés par le schéma. L'ouverture de la caserne 6 dans le secteur de Breakeyville nous a amenés à redéfinir les zones de répartition. La RAO a été reprogrammée en conséquence. En continu.	100%
<a href="#">B1.25</a>	Réviser lorsque requis les procédures de déploiement des ressources de manière à pouvoir rencontrer les objectifs de protection décrits au schéma.	En continu	2011	2015	Les méthodes de déploiement des ressources sont adaptées pour répondre aux objectifs de protection du schéma. L'ouverture en novembre 2013 de la caserne 6 apporte une amélioration relative au temps de réponse dans le secteur couvert par cette caserne. En continu.	100%
<a href="#">B1.26</a>	Transmettre au fur et à mesure les procédures de déploiement au centre d'appel 9-1-1.	En continu	2011	2015	Opération en continu. La méthode d'acheminement des ressources a été ajustée en novembre 2013 pour tenir compte de l'ouverture de la caserne 6 dans le secteur de Breakeyville.	100%
<a href="#">B1.27</a>	Mettre en place un mécanisme visant à s'assurer que les objectifs de protection fixés sont rencontrés (force de frappe atteinte dans 90% des interventions requérant la force de frappe) et le cas échéant, apporter les améliorations afin que la couverture de protection soit la plus optimale possible.	An 1	2011	2011	Les objectifs de 2013 n'ont pas été atteints. Sur 91 interventions requérant la force de frappe, l'objectif n'a pas été atteint à 13 reprises pour les raisons suivantes: 4 interventions = température extrême 2 interventions = densité de la circulation 6 interventions = intervention déjà en cours ailleurs 1 intervention = codée incendie de bâtiment en vertu du Guide de la Déclaration des statistiques incendies du MSP mais il s'agissait dans les faits d'un feu de petits bouts de bois dans un contenant de métal sur un balcon que les pompiers ont éteint à l'aide d'un extincteur.	86%
<a href="#">B1.28</a>	Rédiger et entériner des ententes requises (entraide mutuelle) avec les SSI des municipalités limitrophes.	An 1	2011	2011	Les ententes sont encore en vigueur et seront automatiquement renouvelées à leur échéance.	100%
<a href="#">B1.29a)</a>	Implanter deux casernes où du personnel à temps plein sera présent soit : dans le secteur de Breakeyville/Saint-Jean-Chrysostome en 2012 et dans le secteur de Pintendre en 2013. <b>CASERNE BREAKEYVILLE</b>	An 3	2013	2013	Caserne de Breakeyville mise en service le 24 novembre 2013, conformément au plan de mise en œuvre du schéma.	100%
<a href="#">B1.29b)</a>	Implanter deux casernes où du personnel à temps plein sera présent soit : dans le secteur de Breakeyville/Saint-Jean-Chrysostome en 2012 et dans le secteur de Pintendre en 2013. <b>CASERNE PINTENDRE</b>	An 4	2014	2015	Terrain acquis en 2012. Cette action a fait l'objet d'un report autorisé par le ministre de la Sécurité publique en date du 19 octobre 2012. En février 2014, le conseil de la Ville a demandé au ministre de la Sécurité publique l'autorisation de reporter l'ouverture de cette caserne en novembre 2015	10%
<a href="#">B1.30</a>	Mettre en place un programme de remplacement, d'entretien et d'évaluation des véhicules d'intervention et des pompes portatives en s'inspirant des normes applicables et du <i>Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention</i> produit par le MSP.	An 1	2011	2011	Ce programme est en place et est géré par le Service des équipements motorisés.	100%

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie

NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DU SCHEMA	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 3 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES	% de réalisation An 3
<a href="#">B1.31</a>	Soumettre tous les véhicules d'intervention aux inspections requises et, le cas échéant, à une attestation de performance par ULC.	An 2	2012	2012	Tous les tests ont été effectués et sont concluants.	100%
<a href="#">B1.32</a>	Mettre en place des mesures palliatives pour remplacer un véhicule qui ne parviendrait pas à réussir avec succès les inspections.	An 2	2012	2012	Tous les tests étant concluants, il n'a pas été nécessaire de mettre en place de mesures palliatives.	100%
<a href="#">B1.33</a>	Remplacer les véhicules d'intervention, tel que prévu au tableau (p 53) :	En continu	2011	2015	La Ville a procédé dans les quatre dernières années à un renouvellement majeur de sa flotte (cinq autopompes, quatre autopompes citernes et deux appareils d'élévation). Il n'est pas possible pour le moment de remplacer le véhicule autopompe dont le remplacement était prévu en l'an 3. Une demande de report a été faite au ministre de la Sécurité publique en février 2014. Notons que tous les programmes d'entretien, de réparation et de certification sont scrupuleusement respectés afin de maintenir la flotte à un niveau opérationnel adéquat.	100%
<a href="#">B1.34</a>	Maintenir le programme de remplacement, d'entretien et d'évaluation des équipements d'intervention, ainsi que sur les accessoires de protection des pompiers, incluant ceux de communication en s'inspirant des normes en vigueur et des exigences des fabricants.	An 1	2011	2017	Le programme est toujours maintenu.	100%
<a href="#">B1.35</a>	Élaborer et appliquer un programme d'entretien et d'évaluation des infrastructures d'alimentation en eau incluant la vérification des pressions et du débit des poteaux d'incendie ainsi que leur déneigement et prévoyant leur codification en s'inspirant de la norme NFPA 291.	An 1	2011	2014	Il existe effectivement un programme de gestion des infrastructures d'alimentation en eau qui contient une base de données de tous les poteaux d'incendie sur le territoire, avec leurs caractéristiques. Toutefois, le Service des travaux publics n'a pas les ressources requises pour appliquer un programme d'entretien préventif des infrastructures d'alimentation en eau. Les réparations de ces infrastructures sont effectuées lors de bris et un mécanisme de communication existe entre ce service et le Service de la sécurité incendie pour aviser de la mise hors service d'un poteau d'incendie. Le déneigement de tous les poteaux d'incendie est effectué tout au long de l'hiver.	50%
<a href="#">B1.35a)</a>	Coder les bornes fontaines s'inspirant de la norme NFPA 291.	En continu	2012	2017	En 2012, les standards d'identification des poteaux d'incendie ont été déterminés. Un devis a également été élaboré en vue de lancer un appel d'offres. En outre, les standards d'identification établis ont été intégrés aux protocoles d'entente avec les promoteurs de nouveaux développements, de sorte que les nouveaux poteaux d'incendie sont dorénavant tous identifiés conformément aux standards établis. La Ville ne disposant pas des ressources pour mener à terme ce projet dans les délais impartis par le schéma, le conseil de la Ville a adressé une demande de report de cette action au ministre de la Sécurité publique.	10%
<a href="#">B1.36</a>	Informier régulièrement le SSI sur les problématiques relatives aux réseaux d'aqueduc et mettre à sa disposition une carte à jour des réseaux.	En continu	2011	2015	Les informations reçues du Service des travaux publics et du Service du génie sont toujours communiquées au personnel du service. En continu.	100%
<a href="#">B1.37</a>	Appliquer des mesures palliatives dans les secteurs où l'alimentation en eau est insuffisante (débit < 1 500 l/min), telles que l'envoi de deux camions-citernes avec la force de frappe initiale.	En continu	2011	2015	L'acheminement des ressources programmées au système de répartition des appels 9-1-1 prévoit l'acheminement de deux camions-citernes dans les secteurs à faible alimentation en eau. En continu.	100%
<a href="#">B1.38</a>	Proposer aux propriétaires des réseaux privés d'alimentation en eau de mettre en place un programme d'évaluation et d'entretien de leur réseau, en s'inspirant de la norme NFPA 291 et de transmettre l'information au Service de la sécurité incendie et à la Direction de l'environnement et des infrastructures de la Ville de Lévis.	An 2	2012	2012	Le Service des travaux publics assure annuellement la transmission à tous les propriétaires de poteaux d'incendie privés d'une lettre leur demandant d'effectuer les essais conformes à la norme NFPA 291. Les propriétaires doivent, par ailleurs, répondre en fournissant une attestation de la réalisation des travaux d'inspection nécessaires.	100%
<a href="#">B1.39</a>	Élaborer et appliquer un programme d'entretien et d'aménagement des points d'eau de manière à faciliter le ravitaillement des camions-citernes et les rendre accessibles en tout temps en s'inspirant de la norme NFPA 1142.	An 4	2014	2015	Une analyse des besoins d'entretien a été actualisée. Certains points d'eau ont subi des réparations. Une analyse sur la pertinence du maintien de l'ensemble des points d'eau reste à être complétée. Cette action a fait l'objet d'un report autorisé par le ministre de la Sécurité publique en date du 19 octobre 2012.	25%
<a href="#">B1.40</a>	S'assurer que les véhicules incendie des MRC limitrophes soient en mesure de communiquer avec le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis.	An 2	2012	2012	Un inventaire des fréquences radio des municipalités limitrophes a été effectué. Dans les services où les fréquences radio ne sont pas harmonisées avec nos propres fréquences, une entente est intervenue à l'effet que la municipalité nous fournit une radio portative en cas d'intervention d'entraide.	100%

Notre vision : Positionner la Direction du service de la sécurité incendie comme étant l'acteur incontournable dans la réduction des risques en sécurité civile et en sécurité incendie

NO	DESCRIPTION DU MANDAT	ANNÉE DU SCHEMA	ANNÉE DÉBUT	ANNÉE FIN	REDDITION DE COMPTES AU MINISTÈRE - AN 3 - JUSTIFICATIONS ET COMMENTAIRES	% de réalisation An 3
<a href="#">B1.41</a>	Mettre à l'essai régulièrement les radios portatives tout comme les téléavertisseurs et s'assurer que leur nombre est suffisant.	En continu	2011	2015	Les téléavertisseurs font l'objet d'un test hebdomadaire. En entrant sur leur quart de travail, les pompiers s'assurent que leur radio est fonctionnel. Quant aux radios entreposées dans la remorque, les pompiers de la caserne 3 en font une vérification à toutes les semaines. Enfin, une fois l'an, l'ensemble des radios du service fait l'objet d'une vérification par le fournisseur.	100%
<a href="#">B1.42</a>	Assurer le maintien du centre des appels d'urgence 9-1-1 un service répondant à la majorité des critères de la norme NFPA 1221 et un service de répartition secondaire de qualité	En continu	2011	2015	Aucun livrable. Une vigie est assurée. Le centre 9-1-1 est maintenu et des communications régulières ont lieu entre celui-ci et la Direction du service de la sécurité incendie.	100%
<a href="#">B1.43</a>	Encourager les entreprises et les institutions présentes sur le territoire à avoir recours à des mesures ou mécanismes d'autoprotection comme : l'installation de systèmes fixes d'extinction ou de détection de l'incendie ou de transmission automatique de l'alerte au SSI ou la mise sur pied d'une brigade privée de pompiers ou avoir recours en permanence aux services d'une ressource qualifiée en prévention.	An 3	2013	2013	En collaboration avec la Direction des communications, un communiqué de presse est paru le 2 décembre 2013 sur le plan de sécurité incendie (PSI), le système d'alarme relié, le système de gicleurs, la ressource qualifiée en prévention des incendies et la formation sur l'utilisation des extincteurs d'incendie portatifs. Tous ces sujets ont également fait l'objet d'une chronique hebdomadaire s'étalant sur un mois dans le journal local. La documentation relative au PSI destinée aux employeurs a été maintenue en ligne dans le site Internet de la Ville. En début 2014, un document d'attention des propriétaires d'entreprises sera créé sur tous ces thèmes, et il sera remis à ces derniers lors des inspections du Programme d'inspection périodique des risques.	100%
<a href="#">B1.44</a>	Sensibiliser les employeurs sur le territoire de la ville de Lévis à l'égard des avantages d'avoir des ressources formées en sécurité incendie parmi leur personnel.	An 2	2012	2012	En collaboration avec la Direction des communications, un communiqué de presse est paru le 2 décembre 2013 sur le plan de sécurité incendie (PSI), le système d'alarme relié, le système de gicleurs, la ressource qualifiée en prévention des incendies et la formation sur l'utilisation des extincteurs d'incendie portatifs. Tous ces sujets ont également fait l'objet d'une chronique hebdomadaire s'étalant sur un mois dans le journal local. La documentation relative au PSI destinée aux employeurs a été maintenue en ligne dans le site Internet de la Ville. En début 2014, un document d'attention des propriétaires d'entreprises sera créé sur tous ces thèmes, et il sera remis à ces derniers lors des inspections du Programme d'inspection périodique des risques.	100%
<a href="#">B1.45</a>	Donner de la formation sur l'utilisation des extincteurs portatifs dans les entreprises et les institutions de la région.	An 2	2012	2012	Quatre formations structurées (avec plan de formation) ont été dispensées en entreprises et institutions.	100%
<a href="#">B1.46</a>	En matière d'autres risques de sinistres, aucune action prévue au schéma si ce n'est le fait que de continuer à offrir les services existants.	En continu	2011	2015	Les services existants sont toujours offerts. Le dossier fait présentement l'objet d'une plainte à la CSST et d'un suivi régulier entre la Direction, le Syndicat et la CSST. Des mesures transitoires ont été mises en place; il faut cependant déterminer clairement l'offre de service et adopter les mesures conséquentes.	100%
<a href="#">B1.47</a>	Continuer la concertation avec les autres intervenants lors d'un appel d'urgence en maintenant en place les comités police/pompiers, Répartition/police/pompiers et Agence de santé et services sociaux/pompiers.	En continu	2011	2015	Le comité de concertation avec l'Agence de santé et services sociaux, le Service de police, la compagnie ambulancière, le centre 9-1-1, la centrale de répartition des appels santé créé en octobre 2011 est toujours en fonction. Le comité répartition/police/pompiers a également poursuivi ses activités tout au long de l'année 2012.	100%

## Tableaux servant à évaluer les indicateurs de performance

**Tableau A.1**

Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée			
Année prévue au PMO	Nb de visites à effectuer	Nb de visites effectuées	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	6080	6038	99
An 2	6688	6816	102
An 3	6688	6912	103
An 4			n/a
An 5			n/a
Total:	19456	19766	102

**Tableau A.2**

Programme d'inspection périodique des risques plus élevés			
Année prévue au PMO	Nb de bâtiments à inspecter	Nb de bâtiments inspectés	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	0	n/a
An 2	0	0	n/a
An 3	0	0	n/a
An 4			n/a
An 5			n/a
Total:	0	0	n/a

**Tableau A.3**

Plans d'intervention			
Année prévue au PMO	Nb de plans d'intervention à réaliser	Nb de plans d'intervention réalisés	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	160	160	100
An 2	160	350	219
An 3	160	110	69
An 4			n/a
An 5			n/a
Total:	480	620	129

**Tableau A.4**

Formation des pompiers					
Année prévue au PMO	Nb de pompiers du SSI	Nb de pompiers non soumis à la réglementation (embaucher avant 1998)	Nb de pompiers devant être formés selon les exigences	Nb de pompiers formés selon les exigences	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	98		98	98	100
An 2	98		98	98	100
An 3	115		115	115	100
An 4					n/a
An 5					n/a

**Tableau A.5**

Formation des officiers					
Année prévue au PMO	Nb d'officiers du SSI	Nb d'officiers non soumis à la réglementation	Nb d'officiers devant être formés selon les exigences	Nb d'officiers formés selon les exigences	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	30		30	27	90
An 2	30		30	27	90
An 3	29		29	29	100
An 4					n/a
An 5					n/a

**Tableau A.6**

Essais et vérifications annuels des véhicules			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant subir un essai et/ou une vérification annuelle	Nb de véhicules ayant réussi l'essai et/ou une vérification annuelle	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	43	43	100
An 2	45	45	100
An 3	45	45	100
An 4			n/a
An 5			n/a

**Tableau A.7**

Attestation de performance des véhicules			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de performance	Nb de véhicules ayant réussi une attestation de performance	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	3	3	100
An 2	1	1	100
An 3	1	1	100
An 4			n/a
An 5			n/a

**Tableau A.8**

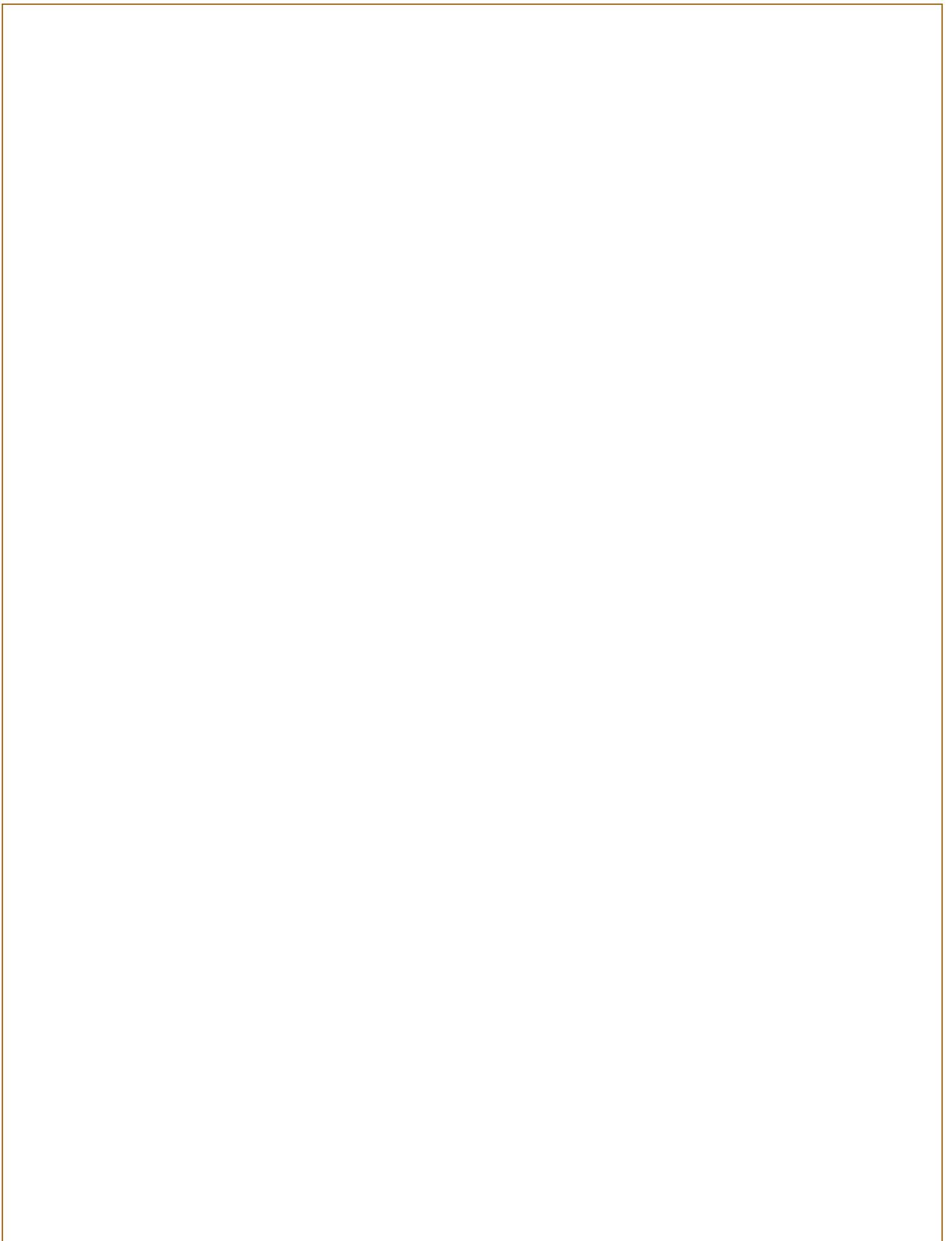
Attestation de conformité des véhicules			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de conformité	Nb de véhicules ayant réussi une attestation de conformité	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	n/a	n/a
An 2	0	n/a	n/a
An 3	0	n/a	n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

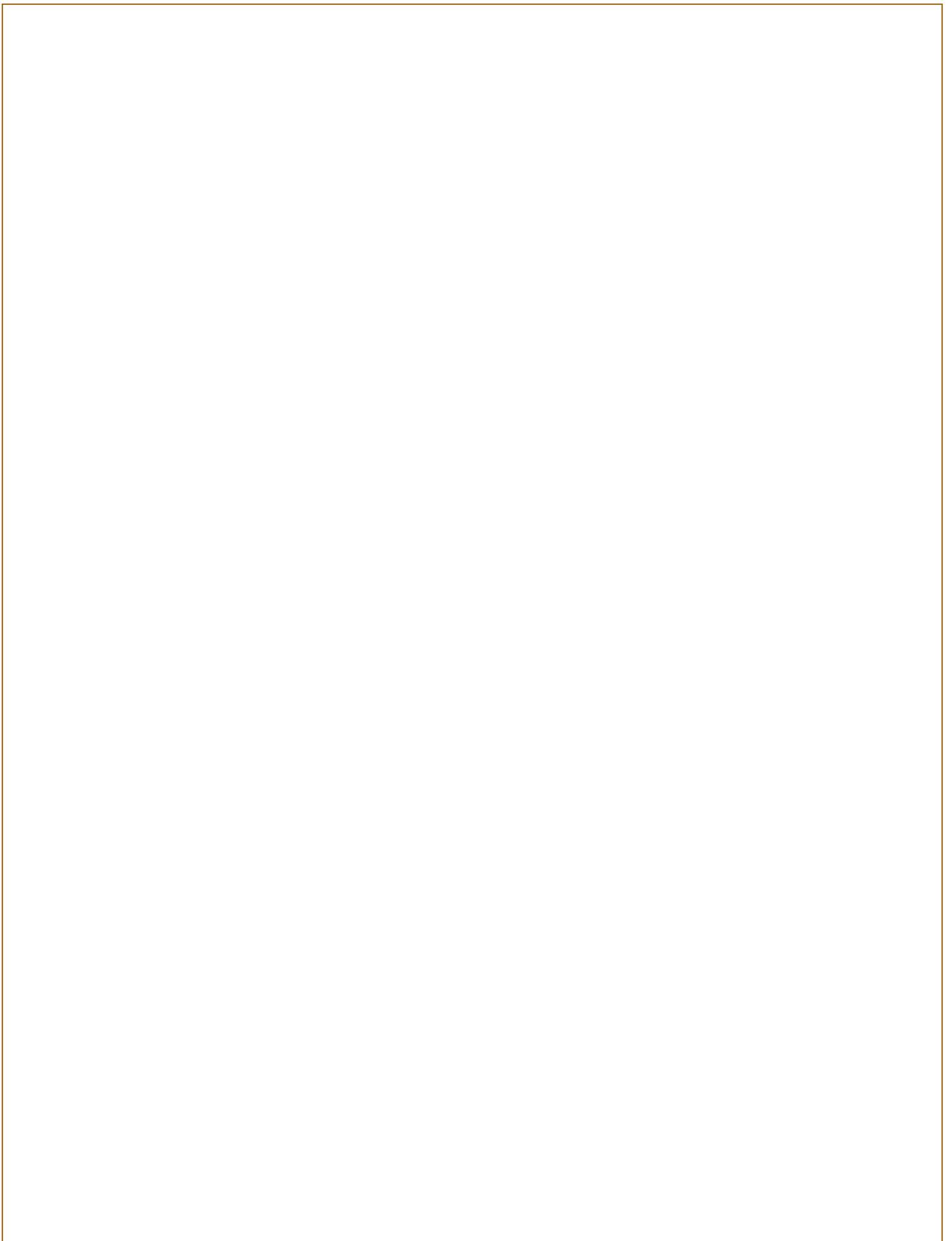
**Tableau A.9**

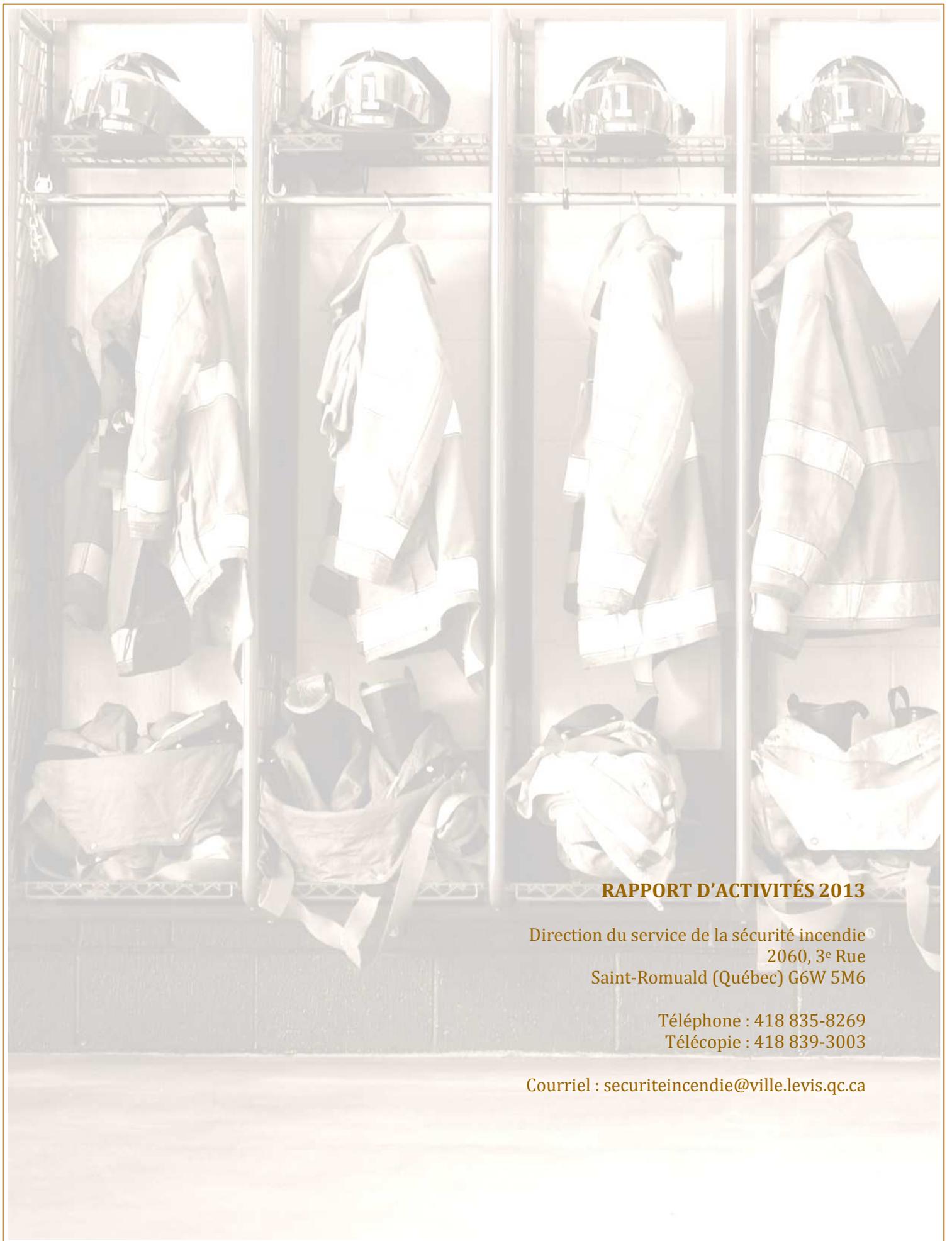
<b>Modification sur les véhicules d'intervention</b>			
Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une modification	Nb de véhicules qui ont fait l'objet d'une modification	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	n/a	n/a
An 2	0	n/a	n/a
An 3	0	n/a	n/a
An 4			n/a
An 5			n/a

**Tableau A.10**

<b>Essai annuel des pompes portatives</b>			
Année prévue au PMO	Nb de pompes portatives devant subir un essai annuel	Nb de pompes portatives ayant subi et réussi un essai annuel	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	7	7	100
An 2	0	0	n/a
An 3	5	5	100
An 4			n/a
An 5			n/a







## **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013**

Direction du service de la sécurité incendie  
2060, 3<sup>e</sup> Rue  
Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6

Téléphone : 418 835-8269  
Télécopie : 418 839-3003

Courriel : [securiteincendie@ville.levis.qc.ca](mailto:securiteincendie@ville.levis.qc.ca)